

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :            M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire  
   M. ALFRED MARQUIS, commissaire

AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION  
PORCINE AU QUÉBEC

---

**SÉANCE DE LA MATINÉE**

---

VOLUME 92

---

Séance tenue le 21 mars 2003, à 09 h 00  
Club de golf de St-Jean-sur-Richelieu  
320 sud, rue Jacques-Cartier  
St-Jean-sur-Richelieu (Québec)

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	
<b>MOT DU COMMISSAIRE</b> .....	1
 PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
 <b>STÉPHANE BISAILLON</b> .....	2
 <b>JOSEPH SÉPUL</b> .....	12
 REPRISE DE LA SÉANCE.....	22
  UPA DE VENISE-EN-QUÉBEC	
 <b>POL PETIT</b> .....	22
 <b>JOSEPH SÉPUL</b> .....	22
  MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE	
 <b>ANDRÉ GARCEAU</b> .....	37
 <b>DANIEL STRILETSKY</b> .....	37

\*\*\*\*\*

**MOT DU COMMISSAIRE**

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

5           Alors, bonjour à vous, mesdames et messieurs, bienvenue à cette reprise de l'audience publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. Je m'appelle André Beauchamp, je suis membre de la Commission, et je suis accompagné aujourd'hui de monsieur Alfred Marquis, qui est également commissaire.

10           La Commission actuellement est divisée en 2 groupes. L'autre groupe, formé de madame Louise Boucher, qui est présidente de la Commission, et de monsieur Mario Dumais siège actuellement à Rimouski. La procédure nous permet, compte tenu de l'ampleur du nombre de mémoires à auditionner, nous avons plus de 300 mémoires à entendre, de se séparer pour cette partie de l'audience.

15           J'identifie tout de suite les personnes qui sont en soutien à la Commission aujourd'hui. Alors, à la table à côté, madame Julie Cyr, qui agit comme analyste auprès de la Commission. Monsieur Daniel Bérubé, qui intervient comme spécialiste en communication. À la régie et à la sonorisation, monsieur Daniel Moisan et Jean Métivier. Et, à la transcription, à la sténographie, pardon, monsieur André Boudreau. Et, à l'arrière de la salle, la personne qui vous a accueillis, qui agit comme coordonnatrice de la Commission, madame Marie-Josée Méthot.

20           Alors, je rappelle un peu les démarches que nous avons faites. Quand la Commission a commencé à travailler, après le 15 septembre de l'an passé, étant donné qu'il n'y avait pas d'études d'impact, nous avons tenu un certain nombre de rencontres, appelées thématiques, pour essayer de faire un survol d'un certain nombre d'aspects de la question, en convoquant différents spécialistes. Et, après cette période, nous avons entrepris la tournée de toutes les régions du Québec, pour permettre à la population de poser des questions et s'informer en profondeur du dossier. Et, à ce moment-là, nous avons convoqué un certain nombre de ministères et d'organismes, par exemple le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Environnement, le ministère de la Santé, la FAPAQ, la Financière et caetera, pour que les gens puissent poser les questions. Et, maintenant, on en est à la période des mémoires. C'est-à-dire que, dans les mémoires, dans cette période, vous êtes invités à venir dire ce que vous pensez du dossier et à essayer de faire des recommandations pour éclairer la Commission et lui suggérer des pistes à retenir dans la construction de son rapport.

35           La Commission analysera en profondeur toutes les suggestions qui lui sont faites et essaiera de proposer un cadre de compréhension et d'interprétation, pour permettre au gouvernement de prendre les bonnes décisions ou des décisions qui lui apparaîtront les plus prudentes dans l'étape actuelle.

40           Pour la journée d'aujourd'hui, nous entendrons donc un certain nombre de mémoires. Ce matin, il y a 4 mémoires. Cet après-midi, je pense qu'il y en a 6 ou 7. Nous vous donnons à peu près, à chaque intervenant, 30 minutes. Dans le premier temps, nous vous demandons de présenter votre mémoire. Dans certains cas, les mémoires sont très courts, vous les lirez sans

doute. Dans d'autres cas, les mémoires sont plus substantiels, nous les avons lus, nous en avons discuté, nous vous demanderons d'en faire un résumé.

50 Et, après, la Commission vous posera un certain nombre de questions. Comprenez bien qu'il ne s'agit pas là d'essayer de vous contester ou de vous mettre en boîte, mais au contraire d'essayer de bien comprendre ce que vous voulez dire et de voir comment vous vous situez par rapport à d'autres acteurs qui interviennent dans le dossier, parce qu'on sait bien qu'on est dans un dossier où il y a une très grande diversité d'opinions et il y a des polarisations de différents types. Alors, nous essayons de voir un peu la mouvance des idées et des positions de chacun.

55

La procédure prévoit qu'il puisse y avoir, dans le cadre de la session de travail, une période de rectification. S'il y avait, dans les mémoires qui sont présentés, des faits qui vous semblent faux, il y a une possibilité de corriger ces faits. Ce n'est pas un pouvoir d'argumentation, ce n'est pas une contre-preuve, mais c'est simplement un droit de rectification sur des erreurs factuelles qui ont pu se glisser.

60

Je donne toujours par exemple que, si je parle de mon enfance en 1850, vous êtes légitimés de me corriger en disant que c'est une grave erreur, que, évidemment, que la vraie date c'est 1750. Alors, voilà.

65

Alors, je rappelle aussi que, si vous voulez, pour l'instant la période de l'inscription des mémoires est terminée, pour les mémoires à auditionner, c'est terminé, mais il y a encore une possibilité, pour quelqu'un qui voudrait présenter à la Commission un mémoire écrit, qui sera lu par la Commission, qui sera intégré dans la documentation, mais qui ne sera pas auditionné, vous pouvez le faire jusqu'au 15 mai, auquel cas vous adresserez votre mémoire à madame Anne-Marie Gaulin, au Bureau d'audiences. Vous pouvez avoir les informations à l'arrière pour cela.

70

Alors, je pense que j'ai dit l'essentiel de ce que je me devais de dire en entrée. J'invite donc maintenant monsieur Stéphane Bisailon s'il vous plaît. Bonjour, monsieur Bisailon.

75

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

Bonjour, messieurs les Commissaires. Bon, j'aimerais vous présenter mon mémoire.

80

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Donc, je me suis trompé un petit peu et que c'est la Fédération des Producteurs de fruits et de légumes de transformation du Québec, dans mon mémoire.

85

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

90 Alors, merci monsieur Bisailon, je souhaite aussi que nos recommandations puissent

être positives pour tout le monde. Votre mémoire est fait de 2 choses. Il est fait d'un témoignage, qui est très proche de la réalité, ça c'est intéressant de voir des gens qui sont proches du terrain. Les conclusions, il me semble y avoir plus d'envergure que votre seul mémoire, que votre seul témoignage. Donc, il y a 2 niveaux.

95

Alors, juste une couple de questions d'abord pour un peu mieux vous connaître. Vous dites, en page 3, en tout cas dans la version que j'ai, j'ai remarqué que vos pages ne sont pas tout à fait nos pages, mais vous dites, à la fin de: **Une ferme qui travaille à se diversifier.** Vous dites: **Je cultive l'orge car je suis déterminé à faire ressusciter cette céréale à paille, malgré qu'elle soit difficilement rentable et couverte par le programme d'assurance-stabilisation.** Qu'est-ce que c'est que ça veut dire?

100

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

Bien, ça veut dire que, dans la région ici, on a une région plus adaptée au maïs-grain et au soya et qu'il y a peu de recherches qui ont été faites pour les céréales à paille, pour être introduites dans nos régions, puis moi je manque le dynamisme de l'industrie à trouver des variétés adaptées et pour diversifier nos choix aussi. Puis, même si le coût est stabilisé, c'est difficilement rentable à ma ferme d'introduire ça en plus grande quantité.

110

Parce que, lors des audiences, souvent le maïs a été pointé comme un mal ou, je ne sais pas si le terme est juste, et, des fois, le producteur n'a pas le choix de pouvoir, les autres opportunités ne sont pas très grandes. Si on prend comme les haricots de conserverie, c'est à contrat et c'est, il n'y a pas besoin de plusieurs hectares pour ces contrats-là. Ça fait que c'est sûr que, pour moi, à ma ferme, persister dans la culture de céréales, ça engendre des pertes comparé à d'autres cultures, mais que j'essaie de m'améliorer moi-même, mais j'aimerais aussi que l'industrie puisse nous aider à apporter des variétés plus adaptées.

115

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Parce que l'orge, c'est moins payant que le maïs.

120

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

Oui, même stabilisé, pour ma ferme à moi, oui.

125

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et après, vous dites: **Je vends aux États-Unis surtout pour désengorger notre marché envahi par les grains américains.** Mais là, je ne comprends pas. Vous vendez aux États-Unis parce que les États-Unis vendent ici?

130

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

Oui, mais ça c'est mon petit...

135

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Expliquez-moi.

140

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

C'est mon petit côté personnel que je mets à la touche. C'est parce que, ici, on est, le Québec est importateur de grain, importateur net de maïs-grain et les acheteurs, en général, ont tendance à, ont besoin d'aller chercher du grain américain pour combler les besoins. Mais, des fois, ils en commandent plus que la nécessité pour faire une pression sur le prix. Et moi, quand un acheteur me favorise l'opportunité d'aller vendre mon grain dans l'État de New York ou dans l'État de Vermont, et bien j'ai comme une petite fierté de dire que je ressors le surplus qui est rentré au Québec.

145

150

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Est-ce que, à ce moment-là, vos acheteurs, pourquoi les acheteurs au Vermont à ce moment-là auraient une préférence pour votre maïs à vous?

155

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

Bien, c'est toute une question de frais de transport pour eux. Le grain, il faut qu'il passe pareil par Montréal et par les Grands-Lacs, suivre le Saint-Laurent, puis après ça c'est descendu, ça fait qu'il y a... Puis, ou par le train des américains. Ça fait que, eux autres, ils ont comme 2 marchés, ils ont le marché du Mid-West américain pour le maïs, ou le marché québécois. Tout qu'est-ce qui est la zone de la Montérégie Ouest, le Sud, proche de leurs douanes, puis là c'est tout le temps une compétition entre le transport. Parce que s'il vient de Des Moines en Iowa, il y a un frais de transport plus par la rail que nous on le charge ici à 15, 20 minutes et on le met dans un camion, puis c'est porté à leur ferme.

160

165

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça va.

170

**M. ALFRED MARQUIS :**

Dans votre mémoire, à la page 6, vous parlez que, au rythme avec lequel le gouvernement et les municipalités changent les lois, et on voit un peu aussi dans votre mémoire que les lois au niveau des municipalités vous inquiètent beaucoup. Et, cependant, à votre recommandation 9, vous dites: **À l'intérieur d'un plan de développement régionalisé et dûment soutenu financièrement.** Mais un plan de développement régionalisé, et là on parle de la production porcine à ce moment-là. Pouvez-vous m'expliquer un petit peu qu'est-ce que serait ce plan régionalisé, surtout au niveau autorité, comment est-ce que ça fonctionnerait?

175

180

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

185 Bien moi, où que j'ai, c'est parce qu'il y a certaines municipalités qui essaient de passer des règlements abusifs à mon point de vue personnel, qui limitent, qui sont des facteurs très limitants à la production. Moi je verrais plutôt qu'il y ait une norme qui soit, qui habille tout le monde, au point de vue provincial, puis que ce soit géré au niveau provincial, que ce ne soit pas chaque municipalité qui peut remettre son grain de sel. Parce que, comme producteur des foies, on a des terres dans différentes municipalités, puis là ça fait plusieurs règlements à suivre et à connaître.

190

Moi j'aurais aimé ça avoir un règlement, qui peut être régionalisé par les régions style du MAPAQ ou les MRC, des choses comme ça, que ces, et bien après ça, que les municipalités n'aient pas le pouvoir de rendre ça encore plus sévère dans des zones qui sont faciles. Je ne sais pas si c'est clair?

195

**M. ALFRED MARQUIS :**

200 C'est relativement clair, mais j'ai quand même une question qui demeure, c'est-à-dire au niveau normes, normatif, je crois que ça va assez bien, mais la préparation d'un plan de développement régionalisé, il serait réalisé par qui ce plan-là?

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

205 Moi, je verrais que ce soit le gouvernement, le MAPAQ et le ministère de l'Environnement qui s'assoient ensemble, qui regardent les zones en surplus et que, s'il y a d'autres zones, comme la Montérégie Ouest, qui est en déficit, mais qui peut avoir laissé les producteurs décider de leur choix et, mais que ce soit contrôlé et puis protéger qu'est-ce qui est notre bien à nous, qui est la terre agricole.

210 **M. ALFRED MARQUIS :**

Ça ne vous inquiète pas un peu de ne pas avoir d'intervenants du milieu lui-même?

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

215

Oui. Non, ça, je suis...

**M. ALFRED MARQUIS :**

220 C'est-à-dire vous avez les gens du ministère de l'Environnement et du ministère de l'Agriculture, mais ils relèvent de l'autorité provinciale, vous ne pensez pas à des structures vraiment qui relèvent des citoyens de la région?

225

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

230 Bien, moi je n'ai aucun problème. Moi, je dis que, la seule chose, qu'on implique autant de gens qu'il faut pour parler de production agricole et de toutes ces choses-là, mais que ce ne soit pas différent d'une municipalité à l'autre. Un coup qu'il y aura un règlement, on va pouvoir figurer comment on peut travailler avec ce règlement-là, mais il ne faut pas qu'il soit changeant, il ne faut pas qu'il soit différent d'une municipalité à l'autre. Moi, qu'on en parle et qu'on en discute, on est tous voisins, puis on vit ensemble, il faut avoir une harmonisation, mais il ne faut pas oublier qu'on est en zone verte aussi.

235

**M. ALFRED MARQUIS :**

240 Je vais vous poser une question peut-être un petit peu embarrassante, mais vous me le direz si vous ne voulez pas répondre, mais... Est-ce que vous pensez que le REA, avec une norme phosphore, suffit disons dans la région où vous êtes, quand même grande productrice de céréales, de maïs, pour vraiment préserver la qualité de l'eau de la région? En un mot, il est basé sur le phosphore, mais on n'a pas d'autres exigences environnementales véritables dans le REA, exception peut-être de ne pas épandre tout près de la rivière, mais en dehors de ça, on trouve peu de choses?

245

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

250 Bien, moi je ne suis pas certain que la qualité de l'eau est vraiment en danger avec seulement, comme la production porcine, si c'est bien contrôlé et si les terres pour étendre les déjections des porcins. Moi je dis que ça prend un juste milieu de toutes les bonnes choses, et moi je consomme l'eau chez moi, puis je n'ai aucun problème là. Je ne vois pas, moi, personnellement, mais comme je vous dis, j'y vais personnellement comme producteur, je ne suis pas un expert de l'eau, ces choses-là, mais je ne sens pas que mon eau à la ferme est moins bonne qu'à l'extérieur.

255

260 Mais c'est, et là un petit peu vient où qui est mon mémoire, il faudrait peut-être s'asseoir et établir des normes puis que, si la norme phosphore n'est pas assez suffisante, qu'on arrive à un consensus tous ensemble, mais qu'on arrête de les changer. Parce que, avant ça, on était sur une norme azote, là on devient une norme phosphore, et peut-être si, qu'on regarde ces choses-là, puis qu'on n'arrive pas avec une autre norme dans 2 ans, parce que ça bouleverse trop les fermes. Nous, moi, vous savez, dans une carrière d'agriculteur dans le maïs-grain, je fais à peu près 30 productions dans ma vie. Je fais 30 récoltes de maïs-grain, je n'en ferai pas 60, je n'en fais pas 4 par année ou 5 par année. Je n'ai pas grand chance pour me reprendre. Puis j'ai toujours dame météo qui vient m'imposer ses contraintes, qui sont très difficiles. Il y a des fois, il y a des années très faciles, puis il y a des années très difficiles, comme l'année passée.

265

270 Il faut que, il ne faut pas que ce soit trop changeant. Moi je dis assoyons-nous ensemble, réglons le problème, puis mettons des normes, puis vivons avec ces normes-là à ce moment-là. Mais là, ça change tellement rapidement, que les fermes, on ne sait plus où, quoi



regarder et quoi faire. Je ne sais pas si ça peut, si ça vous éclaire un petit peu.

**M. ALFRED MARQUIS :**

275 Est-ce que ces normes, en particulier pour le plan de développement régional que vous préconisez, pourraient inclure certaines bonnes pratiques reconnues disons?

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

280 Mais bien sûr.

**M. ALFRED MARQUIS :**

285 Comme des pratiques pour réduire l'érosion?

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

290 Bien sûr, c'est certain ça. Si c'est des bonnes pratiques, si c'est le gros bon sens qui parle, vous n'aurez pas d'agriculteur qui va être contre appliquer ces techniques-là. C'est notre bien, on gagne notre vie avec ces terres-là, puis on n'a pas plus avantage qu'elles partent par l'érosion ou par toutes ces choses-là. On veut garder, on investit de l'argent pour garder ces sols fertiles-là. On n'a aucun avantage qu'on les perde non plus.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

295 Vous avez une phrase assez dure et qu'on retrouve après sous une autre forme dans votre recommandation. Vous dites, vous parlez de la privatisation des services du MAPAQ.  
300 **Pourquoi, depuis la privatisation des services du MAPAQ auprès des agriculteurs, les aides de l'État pour relever le défi environnemental qui s'impose fondent comme neige au soleil?**

305 C'est très poétique d'ailleurs, et malheureusement, le printemps arrive et le soleil n'y est pas tout à fait. Puis après ça, vous revenez, dans votre recommandation 2. **Il faut que le gouvernement oriente davantage le développement de la recherche en fonction du bien commun, plutôt que de laisser les grandes firmes dicter l'orientation des recherches.**

310 On a l'impression, à vous lire, que le MAPAQ s'est retiré et que le MAPAQ ne fait pas sa **job** et que vous voulez qu'il y ait une reprise en main d'une action plus sérieuse dans la recherche et dans l'encadrement de la part du MAPAQ?

310

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

315 Oui, c'est sûr que, à mon, je parle toujours en mon nom personnel.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui oui.

320 **M. STÉPHANE BISAILLON :**

J'ai l'impression que le MAPAQ est beaucoup moins dans le champ qu'il a déjà été par le passé, dans la recherche et l'accompagnement des producteurs. Autant que je vous ai dit, je ne veux pas amener des débats de politiques ici, mais que nos terres étaient fortement taxées. Il y a beaucoup de budget du MAPAQ et beaucoup de temps qui passe au remboursement de taxes, puis qu'il y a plein de gens qui ne veulent pas régler ce dossier-là, qui est pesant sur le dos des agriculteurs et qu'on a l'impression qu'on paie plus que notre juste part de tous ces problèmes-là.

330 Et moi je crois que tout le, entre autres, le problème des municipalités draine les fonds et l'énergie du MAPAQ, qui pourraient être consacrés à l'environnement et aux bonnes pratiques culturelles.

Et c'est la même chose aussi quand je vous ai parlé...

335 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais quand vous me parlez de la recherche en fonction du bien public plutôt que de laisser les grandes firmes dicter l'orientation, là c'est **rough** pas mal, ça c'est...

340 **M. STÉPHANE BISAILLON :**

Bien, c'est... oui, mais il faut, des fois ça prend des paroles un peu plus solides pour faire comprendre certaines personnes.

345 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui. Il y en a qui ne comprennent pas?

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

350

Peut-être, des fois.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

355

O.k.

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

360 Mais il s'agit de redonner les lettres de noblesse à ce ministère-là, puis que lui il pourrait travailler avec les producteurs et non plus gérer. Ça c'est mon point de vue personnel.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous trouvez qu'il est trop loin du terrain.

365

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

Moi je trouve que les gens du MAPAQ sont rendus trop loin du terrain, oui.

370

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k.

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

375

Dans les grandes cultures. Peut-être dans d'autres productions ça peut être différent, puis c'est la même chose quand je dis de faire, vous savez, moi j'ai mon point de vue, on a l'Agence canadienne qui autorise tous les aliments qui sont consommés au Canada et puis au Québec, les biotechnologies et ces choses-là, moi j'ai confiance en cette agence-là, qui fait les tests nécessaires pour savoir si ces aliments-là sont comestibles et qui sont bonnes pour la santé, mais il y a plusieurs gens qui les mettent en cause, l'Agence canadienne des aliments. Moi je voudrais qu'on soit, que si, qu'ils nous prouvent que c'est vraiment, qu'ils font leur travail bien, puis que ce soit véhiculé dans le public que, quand Aliments Canada donne son autorisation sur un nouveau produit, un nouveau procédé, qu'on peut se fier à cette agence-là.

380

385

Parce que moi, quand ces produits-là me sont offerts, ils me disent tout le temps que ça a été approuvé, puis moi, à preuve du contraire, il n'y a jamais personne qui m'a prouvé que ce n'était pas, qu'est-ce que l'Agence avait fait des erreurs. Puis c'est aussi important que l'Agence canadienne, quand elle donne une homologation sur un produit, et bien que ce soit...

390

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k. Quand vous dites qu'on ne paie pas le juste prix, d'ordinaire quand on dit que les gens ne paient pas le juste prix, ça veut dire que les produits sont subventionnés, et c'est ce qui fait qu'on ne paie pas le juste prix, mais qu'il y a quelqu'un qui paie ailleurs, pour nous.

395

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

Oui.

400

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Or, évidemment, ce n'est pas ça que vous dites parce que, en même temps, vous dites que vous n'êtes pas assez subventionné, puis que l'État devrait soutenir. Et là, vous avez une curieuse de remarque, vous dites: **Il faudrait qu'on interdise aux grandes chaînes de fixer**

405

**des prix dérisoires.** Est-ce que l'État va être capable d'intervenir auprès des grandes chaînes pour fixer le prix?

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

410

Non, et bien moi c'était...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

415

On est dans un libre marché de ce côté-là. Comment vous voyez la...

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

420

Oui, mais vous savez, les grandes chaînes alimentaires, elles décident 1 an à l'avance quand le maïs sucré va être en spécial, la douzaine à 0,99\$, puis souvent ça n'arrive même pas avec, comment que la récolte, qu'il y a un surplus de production aux champs. C'est, il y a des, c'est décidé d'avance et puis ils nous imposent souvent ça aux producteurs.

425

Puis moi, le juste prix, moi je serais le premier à vous dire je n'en veux pas de subvention, mais payez le juste prix des produits.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

430

Oui.

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

435

Aucune subvention. On n'en veut pas aux champs, mais qu'on paie le juste prix. La valeur que ça vaut pour le produire.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

440

J'essaie de comprendre votre pensée. Vous dites on ne paie pas le juste prix, mais vous dites en plus que les firmes vendent sous le prix.

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

À l'occasion, oui.

445

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

À l'occasion, pour casser le marché ou pour...

450

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

Oui, ou ça, ou pour attirer des gens dans leur supermarché. S'ils mettent le maïs sucré à, prenez des gens qui vendent, des producteurs qui cultivent, puis la douzaine de maïs sucré  
4 55 est à 2,50\$ ou à 3,00\$, parce que la saison a été retardée, les gens qui vendent dans des kiosques frais, puis que la chaîne, la grande chaîne alimentaire, elle, 1 an avant a décidé que la troisième semaine de juillet mettons, ou la, elle est à 0,99\$. Elle, c'est déjà tout planifié, ses pamphlets sont imprimés, toutes ces choses-là, elle va trouver du maïs, elle va le vendre à perte, puis ça a une influence sur tous les gens qui sont à l'extérieur, qui vendent au frais.

4 60

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Donc, là-dessus, vous souhaiteriez une meilleure intervention du gouvernement pour essayer d'empêcher ces distorsions-là?

4 65

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

Oui.

4 70

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous jonglez fort.

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

4 75

Ce n'est pas pour rien que je n'ai plus de cheveux.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

4 80

Est-ce que ça va?

**M. ALFRED MARQUIS :**

Oui.

4 85

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Écoutez, monsieur Bisailon, est-ce que ça va?

4 90

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

Oui, moi c'est...

4 95

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Avez-vous dit l'essentiel de ce que vous vouliez dire?

500 **M. STÉPHANE BISAILLON :**

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

505

Merci et bonne chance à vous et bonne récolte.

**M. STÉPHANE BISAILLON :**

510

Merci beaucoup.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

515

Je vous en prie. Alors, j'invite maintenant monsieur Joseph Sépul s'il vous plaît.  
Bonjour, monsieur Sépul.

**M. JOSEPH SÉPUL :**

520

Oui, bonjour.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

525

On m'a dit que vous aviez un mémoire verbal, un mémoire oral, alors ça ne veut pas dire que vous n'êtes pas préparé, mais ça veut dire que vous n'avez pas déposé de texte devant nous. Alors, vous n'étiez pas là quand j'ai expliqué, on vous donne, si vous pouvez parler 10, 15 minutes, pour nous expliquer votre chose, puis ensuite on échangera un peu, est-ce que ça vous convient?

**M. JOSEPH SÉPUL :**

530

Oui oui oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

535

Allez-y.

**M. JOSEPH SÉPUL :**

540

Premièrement, je veux m'excuser de ne pas avoir déposé un mémoire écrit, n'étant pas très fort sur l'écriture, j'aime mieux les calculs et puis le verbal.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est votre droit, monsieur, il n'y a pas d'excuse à ça.

545

**M. JOSEPH SÉPUL :**

Ça fait que je vais faire premièrement une description de ma ferme et puis de comment est-ce que je suis démarré. Premièrement, je suis d'origine de Belgique, je viens, j'ai immigré en 1979 avec mes parents et mon frère. Nous étions déjà agriculteurs là-bas, on rencontrait déjà beaucoup de problèmes avec les citoyens, vu que nous étions déjà dans une municipalité qui était tout proche d'une ville. Ça fait que nous avons quitté la Belgique en premier lieu pour venir, pour avoir l'espace et puis la liberté, c'est la première des choses.

550

En Belgique, j'ai fait 2 années de technique commerciale internationale, puis j'ai fait 2 années de technique agricole par la suite, et puis je suis arrivé ici, j'avais 17 ans, j'ai arrêté l'école parce que ma mère est tombée malade, elle a eu le cancer et puis je n'ai pas eu le choix de rester à la ferme. J'ai aidé beaucoup mon père. C'est moi, principalement, qui a vraiment repris la ferme en charge, parce que mon père n'avait pas le temps.

555

560

Au début, la vie était quand même très simple, très peu d'administration, peu de papiers, pas de règlement. On a construit la maison chez nous, je me souviens très bien, on est allé à la municipalité, on a demandé pour avoir un permis. **Retournez chez vous, monsieur, construisez ce que vous voulez, il n'y a pas de problème.** O.k. Tout allait très très bien de cette manière-là. Tranquillement, nous étions dans la production laitière à ce moment-là, nous avions une ferme d'une quarantaine de vaches, avec 250 arpents. On était quand même ambitieux, on avait acheté le voisin aussi en même temps, qui avait à peu près la même superficie. Ça fait qu'on voyait une ferme pour moi, puis une ferme pour mon frère.

565

On a continué à évoluer, j'ai suivi beaucoup de cours ici avec divers professeurs, des agronomes, vétérinaires et puis pour, sur la commercialisation et tout ça. Surtout dans les premières années, pour s'adapter au pays, il faut quand même s'impliquer et puis essayer de, pas le changer, c'est nous autres de changer. Puis, tranquillement, la ferme ayant évoluée, en '82 j'ai acheté, vraiment je suis parti à mon compte tout seul, mon père m'a vendu une partie, dont il m'a aidé, il m'a fait un don de 100 000\$ pour que je puisse acheter la ferme. Autrement, il n'était pas possible que j'arrive.

570

575

Les 4 premières années, je dois vous dire, ont été très très dures parce que, '83, '84, '85, '86, les intérêts étant très très chers, disons qu'on a juste respiré et puis on n'a pas fait grand-chose. Après ça, et bien ça a commencé à être un peu mieux, il y a eu des programmes et puis les intérêts ayant baissé beaucoup, et bien j'ai quand même pu commencer à respirer, puis là j'ai commencé à réinvestir. J'ai acheté une terre d'un voisin, en face de chez moi, d'environ 120 arpents. Puis, après ça, par la suite, on a continué à toujours garder les vaches, à peu près la même grandeur, une quarantaine d'animaux, et puis tranquillement, j'ai encore acheté une autre terre, et on est parti un peu changé de direction, on a commencé à faire du maïs sucré, pour

580

585

vendre dans des kiosques. C'est surtout la vente au détail, vendre au magasin ne m'intéressait pas trop fort, très fortement.

590 Je connais quand même très bien ce domaine-là, je pourrais vous faire une petite parenthèse. C'est vrai que les prix sont fixés d'avance, peut-être, 1 an c'est peut-être un peu beaucoup, mais ils sont fixés quand même relativement pas mal d'avance. Ce qui m'insulte bien gros des chaînes, ça, c'est que vous êtes obligé, souvent, de signer un contrat en blanc, ce qui veut dire que vous êtes obligé de livrer, puis eux autres décident le prix à peu près qu'ils vont vous payer.

595 Eux autres, ils disent qu'ils donnent le prix moyen qui se négocie à Montréal, ce dont je n'ai jamais vu. Par-dessus le marché, ils vous chargent 5% de frais pour le trouble que vous leur faites en allant livrer votre stock. Ce n'est pas tous les magasins qui font ça. Métro par exemple, n'a pas cette politique-là. Je ne dirai pas qui sont les autres, mais il y en a d'autres qui ont cette politique-là. Le contrat c'est une signature en blanc. Ce que je trouve ça aberrant, je n'ai jamais voulu embarquer dans une chose de même, de signer une obligation de volume, puis vous n'avez même pas un prix fixé. C'est quelque chose que...

605 Bon, continuons dans le sujet.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça fait du bien un petit aparté comme ça.

610 **M. JOSEPH SÉPUL :**

Bien, c'est parce qu'on en a entendu parler, puis je ne voulais pas l'oublier.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

615 Non, mais correct, vous êtes compétent, c'est votre domaine, allez-y.

**M. JOSEPH SÉPUL :**

620 C'est ça, on a acheté une terre, au nom de ma femme, on a créé une compagnie également, ça c'est point de vue d'impôt parce que, quand on achète des terres, vous savez que les terres, ce n'est pas amortissable, donc le capital que vous remboursez, vous devez payer de l'impôt, donc c'est des fois très compliqué pour essayer d'arriver à vivre et puis ne pas avoir à payer quand même trop d'impôts parce que, autrement, on n'arriverait plus. Ça, sincèrement, je  
625 peux vous montrer les chiffres si vous voulez, puis c'est impossible d'arriver si vous ne faites pas des compagnies, puis des choses de même.

630 Après ça, j'ai eu un malheur, j'ai eu le feu, ça fait que j'ai perdu mon troupeau. Ma femme étant très proche de ses animaux, plus que moi, finalement, après toute décision, on a décidé d'acheter une autre terre au lieu de repartir dans les vaches. Et, également, on a acheté



un kiosque de fruits et légumes à Venise-en-Québec, qui est en zone commerciale, où là on dirait qu'on est entre les 2. C'est un petit peu plus un kiosque où est-ce qu'on vend de tout. Des oranges, des bananes, toutes sortes de légumes. Donc, je vais assez souvent au marché, je négocie, et puis j'achète, puis je vois quand même un peu comment fonctionne le système, surtout quand ça fait 5, 6 ans que vous êtes rendu au marché, et bien vous commencez à connaître un peu toutes les choses qui se passent, puis on commence à vous respecter aussi en tant qu'acheteur.

Après ça, j'ai encore acheté une autre terre. Vous allez me dire pourquoi j'achète toujours des terres comme ça? Bien, c'est pour essayer de rester dans le modèle productif, avec toutes les normes aujourd'hui qu'on est imposé. Si vous restez au même niveau que j'étais en '82, avec mettons 250 arpents de terre, et bien je ne serais plus capable aujourd'hui d'en acheter, puis je vois que c'est malheureux, certains producteurs dans notre rang, qui n'ont pas fait ce choix-là, aujourd'hui ils sont obligés d'aller travailler à l'extérieur pour vivre. Ils ne sont plus capables de vivre de leur agriculture. Ils n'ont même pas le temps de, ils ne sont même plus vraiment agriculteurs, ils sont agriculteurs du dimanche. Ils prennent 2 semaines de congé au printemps pour semer leur terre, 2 semaines en automne, puis ils vont travailler à l'année longue. Ça fait que ça, je trouve ça très déplorable. Ne voulant pas quand même tomber dans ce système-là, j'avais décidé d'essayer de continuer à prospérer.

Également, j'ai regardé aussi, entre-temps, quand j'ai eu le feu, de partir dans la production porcine. J'ai eu mes permis de l'Environnement et tout, le prix était tellement bon marché que, à ce moment-là, j'ai décidé de laisser faire, parce que le prix n'était pas tout à fait comme je voulais avec l'intégrateur, parce que j'avais décidé de partir avec un intégrateur pour diminuer les risques financiers.

Puis je voudrais également signifier que je, où je suis situé présentement, j'habite à peu près à 60 mètres d'un producteur porcin, qui a de l'engraissement, dont 2 400 porcs à l'engraissement. 500 mètres en oblique dans l'autre sens, en avant, vers chez moi, il y a un autre producteur de porcelets et, en arrière de chez moi, à 2 km à peu près de ma maison, il y a un autre producteur de porcelets.

Ça fait que je suis une personne qui a toujours reçu beaucoup de fumier des voisins. Mon voisin, j'ai pris son fumier depuis une quinzaine d'années, dont je m'accommode très bien avec. On a un genre d'arrangement passif là, il fait un tiers du travail pour le fumier, puis il me donne un peu des services en échange. En tout cas, on n'a jamais eu beaucoup de papiers entre nous autres, mais on s'est toujours arrangé à l'amiable.

Après ça, je prends également du fumier de maternité d'un autre producteur dans un autre rang où j'ai des terres. Et, également, je prends du fumier de poulet d'un autre producteur encore. Donc, j'essaie d'avoir une rotation, d'avoir toujours un peu de fumier partout, d'étendu sur mes terres.

Également, je voudrais vous dire ma rotation. Présentement, ma rotation c'est maïs, grain, pois de conserverie. J'ai déjà beaucoup cultivé du blé d'hiver, dont c'était une culture que

j'aimais vraiment bien, que j'ai arrêté parce qu'il n'y a aucune recherche dans le blé d'hiver pour l'alimentation animale. Donc, il n'y a eu aucun développement, vu que le MAPAQ est obligé quasiment de se retirer des dossiers vivants de l'agriculture ou est obligé de participer très très, au minimum, vu les contraintes économiques qu'ils se font imposer. Donc, il n'y a pas eu de développement, puis l'industrie et bien, vu que c'est un tout petit marché, le Québec n'est pas intéressé à développer une variété de blé qui résisterait peut-être mieux à l'hiver, peut-être un peu mieux aux maladies. Donc, ce qui est très dommage, on a comme laissé tomber.

Et, aussi, notre assurance-récolte nous a également laissé tomber parce qu'on était, avant on avait une assurance-récolte dans le blé d'hiver, et tout d'un coup, et bien vu qu'ils payaient peut-être un peu trop souvent, ils ont décidé de l'abandonner. Ce que je trouve déplorable, parce que c'était quand même une culture qui était vraiment merveilleuse, au point de vue environnemental. C'était un couvert de tout l'hiver, prenant très peu d'azote, très peu de phosphore, surtout le blé mou, c'est un blé qu'il faut très peu mettre d'azote, parce que si vous mettez trop d'azote, vous avez une protéine trop haute, donc vous avez un problème de qualité, donc ils recherchent une protéine basse, donc peu d'azote, pas trop d'engrais, pour essayer que la qualité du blé soit très bonne.

Et c'était une production qui produisait énormément de paille, donc dans ce temps-là je la ramassais pour donner à mes animaux, et puis je mettais beaucoup de paille. Quand vous en avez, vous en mettez plus qu'il faut, parce que ça ne vous coûte rien. Et je retournais le fumier de vaches dans mes champs, surtout dans les endroits où est-ce qu'ils étaient très pauvres, mettons, chez nous les sols ne sont pas réguliers mettons comme Saint-Hyacinthe.

On a un bout de terre qui est glaiseux, un bout de terre qui est sableux, un coteau qui est pauvre parce qu'il n'y a pas de matières organiques encore, il n'y a pas de structure de sol. Donc, pour essayer de bâtir la structure de sol, le fumier de vaches avec de la paille, c'est très très, très bon. Vous êtes capable d'augmenter un sol et puis il y a le rendement très rapidement parce que c'est quelque chose qui se transforme très facilement en humus.

Ça fait que tout ça, tout ça dit, voilà un peu ma présentation de ma ferme.

Je voudrais dire, moi je suis venu ici un peu, un peu par désespoir de voir toute l'administration dont aujourd'hui je suis obligé de vivre et d'être imposé et qui, à mon avis personnel, ne change pas grand-chose dans ma fonction de ma ferme, parce que remplir le PAEF pour moi, o.k., c'est de l'administration, mais d'un côté ça ne change pas ma technique d'agriculture parce que ça fait déjà longtemps que je l'ai changée.

Quand même, j'ai appris à calculer, puis mettre du phosphore pour rien ou de l'azote pour rien, ça c'est un coût économique, vous n'êtes pas capable de rester en **business** de cette manière, surtout quand vous faites de la grande culture. C'est impossible. Chaque dollar compte, pour chaque hectare. Et puis il faut vraiment arriver. Donc, l'utilisation des fumiers pour moi est un moyen de réduire également le coût à l'hectare de mes intrants.

Et puis aussi, ce qui m'insulte bien gros, c'est qu'on pénalise tous les agriculteurs pour

quelques personnes fautives qui eux autres abusaient du système en agriculture. Vous savez, quand quelqu'un fait un crime dans le village, ou quelque chose de mal, on ne met pas tout le village en prison. On met la personne qui est fautive. Mais de la façon qu'on fonctionne maintenant, on nous prend tous pour des gens fautifs, ça fait qu'on nous accuse de mal faire les choses. C'est sûr qu'il y a eu des erreurs techniques. Je pourrais vous en citer une par exemple.

À mon avis, ici au Québec, quand je suis arrivé, il y avait à peu près 2 pensées. Il y avait une pensée de faire des arpentés ronds, puis il y avait la pensée de drainer. Moi, je me suis retrouvé avec un cultivateur qui était là, qui me disait et bien draine, puis ne fais pas de fossés. Puis l'autre à côté, il me disait et bien écoute, il faut faire des fossés ici, il pleut toujours et puis, si tu veux de la luzerne et puis que tout pousse, il faut faire des fossés.

Ça fait que là vous êtes entre 2 systèmes. Il n'y avait pas vraiment de recherche. Le pire, il y avait des subventions pour faire des fossés. Ça fait qu'on a passé entre les 2. On en a fait un sur deux au lieu d'en faire un partout. Grosse erreur, on n'aurait jamais dû en faire. Parce que, premièrement, on a bouleversé la structure de la terre, on a pris le fond de la terre, on l'a relevé par-dessus, ce qui a fait que, en ayant changé la structure de la terre, on a créé énormément d'érosion, qu'on ne s'est pas aperçu, on a aussi creusé des cours d'eau dont on n'avait pas besoin. C'est sûr, il y avait des subventions et puis, à ce temps-là, on n'était peut-être pas conscient du mal qu'on faisait, de creuser des cours d'eau non naturels que, je veux dire, dans de la terre qui a peut-être le fond qui n'est pas, qu'est-ce que je pourrais dire, solide, qui a été érodé par le temps, au lieu de faire un creusage d'un cours d'eau et puis de le laisser à lui-même tout d'un coup. Et puis là, et bien il y a une érosion énorme qui se fait.

Ça fait que là, tranquillement, ayant compris que les fossés chez moi, dans mon entreprise, c'était ridicule, et bien je les ai tous rebouchés. Vous rebouchez les fossés, vous refaites encore de l'érosion, parce que vous refaites le travail dans l'autre sens. Il faut recompacter le terrain, il faut redécompacter le terrain, ça fait qu'on a fait des erreurs.

Les erreurs sont, il ne faut pas accuser que le MAPAQ ou quelque chose, c'est une erreur qui est faite parce qu'on a fait une erreur de choix de société, et peut-être qu'on n'avait pas les techniques pour faire différemment à ce temps-là. Et peut-être nos **bulldozers** à un moment donné étaient rendu trop performants. Donc, on a abusé du système, abusé par inconscience, pour ne pas savoir qu'il ne fallait pas faire ça. C'est certain que, aujourd'hui, on paie le prix. Parce que c'est sûr, on a détourné des cours d'eau, mais c'était la mode normale des choses à faire dans ce temps-là, ce n'était pas, on ne se posait même pas la question. Puis le ministère de l'Environnement, il n'est jamais venu nous dire quoi que ce soit à ce sujet-là. C'est allez-y, c'est tout. Ça fait qu'on faisait, on a été pris dans le système, puis on agissait au mieux de notre connaissance, puis au mieux de tout. On ne faisait pas ça par, pour mal faire.

Ça fait que ça, aujourd'hui, et bien on subit les conséquences de ces gestes-là qu'on a faits. Aujourd'hui, on essaie de réparer ces gestes-là en nous imposant des règlements. Des règlements, je trouve ça des fois tellement aberrant que, l'agriculture est tellement différente d'une région à l'autre, et puis d'un terrain à l'autre, qu'on veut régler ça avec des papiers. Au lieu d'envoyer des gens qui ont de l'allure sur le terrain pour, des fois, essayer de régler un gros

problème par une petite intervention, au lieu de payer des ingénieurs, des spécialistes, qui vont faire un beau plan, puis qui vont suivre des normes qui sont imposées par le ministère de l'Environnement.

770 Ces normes-là vont être correctes pour le spécialiste, parce qu'il les respecte, mais ça ne veut pas dire nécessairement qu'elles vont s'adapter, parce que nous avons déjà fait des erreurs, puis nous risquons encore d'en faire encore des erreurs, parce qu'on ne veut pas essayer de régler le problème à la source, au terrain même, au lieu de le régler avec des papiers et des papiers, dont nous n'avons même presque plus le temps de voir nos spécialistes.

775 Les pauvres gens du MAPAQ qui sont pris dans les bureaux, on ne les voit plus, c'est triste. Ils viendraient à la ferme de temps en temps, puis dire bonjour, dire comment ça va. Tiens, regarde ici, le cours d'eau, il a quelque chose. On ferait une petite intervention, ça va coûter 500\$, mettre des pierres, une toile là, puis on pourrait régler ce petit problème-là. Non, il faut toute de la grosse structure.

780 Je vais vous expliquer aussi un autre problème. Les cours d'eau, de la façon que les municipalités et les MRC, avant ça appartenait au MAPAQ. Le MAPAQ faisait, il a fait ce qu'il pouvait dans ce temps-là, avec ce qu'il voulait. On lui a quasiment dit vous ne faites pas une bonne **job**, on les a mis aux municipalités, qui eux autres se sont lavés les mains, les ont mis à la MRC, qui eux autres se sont lavés les mains et l'ont mis dans un surintendant, qui lui et bien, obligé d'être ingénieur, parce qu'il faut signer les plans, de peur d'avoir un recours dessus, parce que quand c'est un ingénieur qui a signé, tout est correct.

790 Ça fait que là aujourd'hui, quand on demande un nettoyage de cours d'eau, on demande des fois un petit nettoyage, puis on nous en fait un beau nettoyage. Ça coûte 10 000\$ du kilomètre, au lieu peut-être d'en coûter 1 000 à 2 000\$ du kilomètre, en ayant une petite intervention, au lieu d'avoir une grosse intervention, sur toute la nature. Ça, je trouve ça déplorable. Et qui paie ça? C'est nous autres qui payons ça encore.

795 Et les municipalités qui changent le règlement, voyez présentement Lacolle, qui charge 5\$ de taux d'imposition, 0,05\$ excusez, de taux d'imposition pour payer les avocats, pour interdire la porcherie de construire, pour passer un règlement, pour faire une zone, et là ils ont un projet de faire une zone de 75 mètres des cours d'eau pour régler le problème de l'érosion qu'ils disent, une bande riveraine de 75 mètres.

800 Ils ont engagé un spécialiste, un avocat, à Québec, qui coûte 600\$ de l'heure, qui va payer encore la facture? Lacolle est représentée par la moitié des agriculteurs. Ils vont payer pour ça. Je trouve ça aberrant. Je ne peux pas admettre des choses de même.

805 Puis également, le ministère de l'Environnement, quand il nous dit on vous avait prévenus en '97 je pense que les changements allaient venir. Mais l'agriculture ne se change pas en 5 ans. L'agriculture, ça prend 25 ans, 30 ans.

810 Quand je suis allé suivre des cours et qu'on m'a dit mettez tant d'engrais, je l'ai fait. Mais

quand vous avez appris une chose, ça fait 20 ans que vous faites une chose et que vous voulez déroger du système, c'est très difficile. Je vais vous donner un exemple.

815 Chez moi, je n'applique aucun engrais pour semer mes pois de conserverie, aucun.  
Savez-vous que je ne respecte même pas l'assurance-récolte. Il a fallu que je fasse mes  
preuves, pendant 3, 4, 5 ans, que j'étais un producteur capable de produire sans mettre d'engrais  
dans les pois. Ma norme exigeait que j'en mette. Je ne mets pas, presque jamais d'herbicide  
également. Mes pois sont quasiment biologiques. Je ne mets, il y a juste un insecticide qui est  
820 mis à cause des pucerons, c'est tout ce qu'il y a. Je trouve qu'on produit une très belle qualité,  
puis des fois on n'est pas respecté.

Pareil pour le blé d'hiver. On produisait du blé d'hiver sans herbicide, juste un peu  
d'engrais minéraux, et on se faisait dire qu'on ne produit pas quelque chose de qualité. Je trouve  
ça aberrant, parce que je viens d'Europe, puis si vous saviez que ce qu'ils utilisent là-bas, ce  
825 serait de quoi à nous faire dresser les cheveux sur la tête. Ils ont un climat qu'ils ne peuvent pas  
faire les choses qu'on est capable de faire ici. Ils sont obligés de pulvériser 2 fois pour les  
mauvaises herbes, 2, 3, 4 fois comme fongicide, un insecticide, puis ceux, en Europe, qui ne  
labourent pas, ils sont obligés d'arroser contre les limaces 2, 3 fois l'hiver. Ça fait que, quand on  
veut changer tout le système de l'agriculture, faire tourner la roue contraire, il faut faire attention  
830 aux impacts plus tard.

Très beau le semis direct. Vous savez pourquoi le semis direct, aujourd'hui, s'est  
vraiment développé? À cause des OGM. Parce que c'était très difficile de faire du semis direct  
sans OGM. Avec des OGM, la facilité a beaucoup amélioré. Je ne vous dis pas que ce n'était  
835 pas impossible de faire du maïs sans, semis direct sans OGM, mais c'était beaucoup plus  
difficile. Parce que, aujourd'hui, avec les OGM, on peut avoir un maïs qui a un **GN Round up**  
dessus, on pulvérise et puis vous n'avez pas de problème. Vous plantez votre blé d'Inde, vous  
pulvériser et puis tout meurt et puis alors pas de problème de mauvaises herbes.

840 Mais, dans le temps, quand vous faisiez du semis direct, il fallait sarcler au bon moment,  
puis au moins 2 fois, puis faire attention, être très très perfectionniste, pour bien utiliser vos  
herbicides. Autrement, vous étiez dépassés par les mauvaises herbes. Puis ça, et bien je sais  
qu'il y en a de ceux qui n'arrivaient pas dans le temps à contrôler. Aujourd'hui, cet item-là est  
très facile. Les OGM, c'est un choix de société. Ce n'est pas les agriculteurs qui l'ont choisi.

845 Je vais vous dire que nous autres, on nous a imposé les OGM. On s'est opposé aux  
OGM, mais on nous a dit, Agriculture Canada ou je ne sais pas qui, je ne peux pas vous dire  
exactement le terme, **on va vous imposer les OGM parce que c'est accepté**. Ça fait que les  
agriculteurs, pour rester en **business**, on est obligé de les utiliser. On utilisera la technique la  
850 plus performante pour notre entreprise parce qu'on veut rester en affaires. Si notre voisin l'utilise,  
et bien nous autres, si on veut être aussi performant, on l'utilise. On peut faire beaucoup de  
choses, mais à un moment donné, on a des choix, question d'entreprise à choisir.

855 Il y en a de ceux qui choisissent de faire du biologique, c'est très bien, mais pour faire du  
biologique, il faut qu'ils aient un prix supplémentaire, pour compenser leur rendement, puis il ne

faut pas que tout le monde fasse du biologique parce que le prix va tomber à terre. Ça fait qu'il faut qu'il y ait un équilibre de marché, c'est parfait. Si les consommateurs en veulent plus de biologique, ne vous inquiétez pas, il va s'en produire de plus. Le prix va aller en conséquence, il y a un équilibre qui se fait dans le marché de l'offre et de la demande.

860

Ça fait que c'est pour ça que, je trouve que, aujourd'hui, les normes étant tellement difficiles, puis également notre ministère de l'Environnement, une chose qui m'insulte au plus haut point, il nous exproprie à peu près, non, il nous fait, ils nous font une expropriation déguisée. Corridor patrimoine, zone protégée, mais pour toutes ces choses-là on n'a jamais été payé.

865

On nous a dit tout d'un coup: **Monsieur, ce terrain-là, vous n'avez plus le droit de cultiver, zone protégée.** Vous trouvez que c'est admissible?

Si vous avez un terrain en ville, zoné blanc, puis demain matin, vous avez payé des taxes toujours dessus, puis demain matin on vous dit là là tu n'auras plus le droit de construire. C'est quoi ça? C'est une expropriation déguisée. On ne reçoit jamais rien pour ces choses-là. Ça, je ne peux pas admettre ça non plus.

870

Puis les producteurs de porc, moi étant voisin quand même très proche, quand j'entends une madame qui est venue ici l'autre jour, quand je suis venu aux autres questionnements, qui disait que les camions passent un après l'autre, j'ai fait le calcul chez mon voisin, il en a 2 400, il passe 4 **vans** en moyenne par semaine, qui rentrent dans la cour, et il y a à peu près 100 **tanks** de fumier qui sortent par année. Je pense que, 4 **vans** par semaine qui viennent dans une cour d'une porcherie, ce n'est pas un trafic qui passe à tous les jours, comme dans le Rang Wolfe, les porcheries qui se sont bâties, qu'il y a eu des plaintes parce que les porcheries étaient, ça créait beaucoup de trafic puis tout ça, je suis d'accord, mais c'est quand même en zone agricole. Ces producteurs-là ont été se placer dans un coin perdu, c'est sûr et certain que la personne qui est dans le fond du rang, qui habite en zone agricole, qui se dit et bien zut! l'agriculteur, il vient construire quelque chose là-bas, mais il faut quand même être conscient qu'on est quand même en zone agricole et puis que, au Québec, on a très très peu de superficie agricole. Nous avons 3.8% de superficie du Québec qui est en zone agricole. Puis quand je vois également, ici à Saint-Jean, Iberville, se construire des usines dans de la terre de qualité, ça me fait très mal au coeur.

875

880

885

Ce sera tout.

890

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous êtes un conteur intarissable alors, si je vous laisse aller, vous allez...

895

**M. JOSEPH SÉPUL :**

Oui.

900

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Je vous écoutais, puis il me revenait une chanson de Béard dans la tête quand il dit: **On m'a dit, on m'a dit et on s'est contredit.**

905

**M. JOSEPH SÉPUL :**

Hum, hum.

910

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors, évidemment, la technocratie dans laquelle on est est changeante et adaptée. Je retiens principalement de votre intervention l'idée de l'ampleur de la bureaucratie, de la paperasserie.

915

**M. JOSEPH SÉPUL :**

Ah! c'est terrible

920

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et qui vous force à devenir, pas juste un administrateur, mais aussi un technocrate du papier ou de différentes choses.

925

**M. JOSEPH SÉPUL :**

Oui oui, absolument.

930

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui. Puis aussi, une espèce d'effacement du ministère de l'Agriculture, un peu dans le sens de l'intervenant précédent, qui vous semble dommageable. D'une part, parce que les gens sont loin du terrain. Et, d'autre part, parce que, par exemple, vous avez donné l'image du blé d'hiver. Il n'y a pas de soutien suffisant à la recherche pour des voies de production qui pourraient être intéressantes et utiles.

935

**M. JOSEPH SÉPUL :**

Oui, oui. Puis une chose aussi qui est très aberrante, qu'on donnait, le problème des concombres. Vous allez me dire qu'on est peut-être hors sujet, mais enfin... Cette année, le ministère de l'Agriculture n'a pas autorisé le produit Comanche pour pulvériser pour le concombre. C'est un herbicide, parce que c'est très difficile de contrôler les mauvaises herbes là-dedans, c'est tout tricoté à la main, c'est peut-être très très correct d'avoir interdit le Comanche, ça, je n'ai rien contre, mais une chose qui m'insulte c'est que les concombres, ils sont venus des États-Unis et ils ont été pulvérisés au Comanche, puis ça a été autorisé. Ça, ça

945

ne peut pas être admissible.

950 Si les normes sont ici pour une chose, elles doivent être pareilles pour ce qui rentre également. Il y a énormément de produits, savez-vous que tous les produits qui ne sont pas homologués, ils ont le droit d'avoir une norme minimale dans les produits. Ça fait que, un produit qui n'est pas homologué au Canada, il a le droit de rentrer, être traité dans un autre pays et de rentrer, puis du moment qu'il respecte la norme minimale, il est accepté.

955 La seule façon d'interdire un produit c'est que le produit ait été homologué au Canada, puis interdit. Comme, par exemple, la chloramphénicol. La chloramphénicol c'est un produit qui était utilisé pour traiter les vaches et les animaux contre les gripes, les pneumonies et puis tout ça. Ça a été un produit qui a été banni parce que ça a de l'air, ça doit être un produit qui est supposément cancérigène. Donc, au Canada, il a été interdit.

960 Donc, cette année, qu'est-ce qui s'est passé c'est que les Chinois, ils ont traité leurs abeilles avec le chloramphénicol, quand ils se sont rendus ici avec le miel, et bien le ministère de l'Agriculture, vous êtes au courant, a fait un test, puis il a découvert de la chloramphénicol en doses très minimes, mais a été retourné. Tandis que si ces Chinois-là avaient pris un autre produit, qui n'était même pas homologué, il aurait resté. Ça, je trouve ça aberrant. C'est quelque chose, comme société, qu'on devrait tous exiger et qui serait profitable pour tout le monde.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

970 C'est bien. Merci. Je vais maintenant donner une prescription à l'assemblée, qui va tout de suite accepter, qui consiste en une pause-café de 15 minutes. Alors, merci.

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

(REPRISE DE LA SÉANCE)

975

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

980 Alors, j'inviterai maintenant les représentants de l'UPA de Venise s'il vous plaît, sans doute Venise-en-Québec. Alors, j'ai le plaisir d'accueillir monsieur Pol Petit et monsieur Joseph Sépul, c'est ce qu'on appelle un doublé, monsieur Sépul.

Alors, vous connaissez les règles du jeu, donc on vous écoute, vous avez un mémoire oral, alors allez-y.

985 **M. POL PETIT :**

C'est un mémoire oral, mais Joseph est juste là pour m'aider, parce qu'il a une meilleure mémoire que moi.

990 J'aimerais un peu faire l'historique d'un an d'une ferme au Québec, j'ai pris l'exemple de



la mienne, c'est celle-là que je connais le mieux. Je pensais commencer le 1er décembre, le 1er janvier, puis finir le 1er décembre, avec toutes les contraintes qu'on a, les joies, les peines, les accrocs, tout ce qui peut se passer sur 1 an, je pensais présenter ça un peu comme ça.

995 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Si vous arrêtez au 1er décembre, ça va faire une année de 11 mois, alors rendez-vous au 31 décembre.

1000 **M. POL PETIT :**

Ah! bien, on va arrêter au 31, merci. Puis j'aimerais terminer par un poème, ça fait que, vu que vous êtes né dans les années 1800, vous avez sûrement côtoyé Victor Hugo, ça fait que je terminerais par un poème.

1005

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ce siècle avait 2 ans quand il est né d'ailleurs.

1010 **M. POL PETIT :**

Oui, c'est exactement ça. Le siècle avait 2 ans, exactement ça.

1015 Pour faire un peu l'historique, comme Joseph, je viens de la Belgique, pas tout à fait la même région, mais j'ai un peu un parcours différent parce que je viens d'une famille d'ouvriers. J'ai été à l'école, au collège, quand même, jusqu'à l'âge de 18 ans, mais spécialisé surtout dans la sidérurgie, ça fait que j'ai travaillé en Belgique comme ouvrier réglé, comme monteur et puis j'ai travaillé en France, en Allemagne, j'ai voyagé en Suède aussi, en Égypte, j'ai visité l'Égypte aussi, ça fait que, en ayant parcouru tout ça, mon rêve c'était d'être producteur agricole.

1020

1025 Mais, en Europe, ce n'était pas possible d'être producteur agricole vu que, venant d'une famille d'ouvriers, avec peu de moyens financiers, c'était très difficile. Ça fait que j'ai essayé d'immigrer en Australie, en Uruguay, Paraguay, Brésil, puis le meilleur pays que je trouvais c'était le Canada, tout en sachant bien que le Québec existait et qu'il était francophone. Ça fait que j'ai visité le Canada, plutôt le Québec, en 1972 et puis je suis revenu en '76.

1030 En '76, j'ai été au Manitoba, mais je trouvais que l'ambiance était un peu négative par rapport, avec mon accent, on pensait que j'étais québécois et puis, quand je disais que j'étais belge, on disait: **Come on, my friend.** Mais, quand on pensait que j'étais québécois, ça ne marchait pas bien. Ça fait que, vu cette situation-là, je suis revenu vers le Québec.

1035 Après être resté quelques mois ici, je suis retourné en Belgique faire les papiers d'immigration, puis j'ai immigré au Québec. J'ai commencé à travailler comme tourneur ici, puisque c'était mon métier, et puis le hasard a fait que j'ai trouvé une ferme à Saint-Sébastien. Ça fait là c'est, puis j'ai toujours été voter ici, parce que je trouvais que c'était important, quand tu

arrives dans un pays, de t'impliquer socialement, politiquement, ça fait que j'ai toujours été voter. Je trouvais ça très important.

1040 J'ai été très bien accueilli à Saint-Sébastien. Je trouve toujours que Saint-Sébastien m'a accueilli, le Québec, puis le Canada. J'ai toujours vu ça de cette manière-là. C'est, tranquillement, je me suis impliqué syndicalement dans l'UPA. Il faut dire que, en Belgique, j'étais syndiqué dans un syndicat socialiste, plutôt de tendance communiste, ça fait que je viens un peu avec des idées différentes de la plupart de mes confrères qui sont producteurs agricoles, vu l'historique et puis...

1045 Ça fait que je vais expliquer une année de producteur agricole. Quand on commence le 1er, vous m'entendez bien, oui. Le 1er janvier, et bien tout le monde s'embrasse, tout le monde est heureux, ça va bien. Il y a tous les partys de fêtes et tout ça. Puis là commence le temps des décisions. Qu'est-ce qu'on achète comme semences? OGM, pas OGM? Vient le temps aussi de décider avec quel produit on va pulvériser les champs. Là, les gens, les vendeurs qui viennent nous voir, comme je fais affaire depuis 20 ans avec les mêmes personnes, donc il y a une certaine confiance qui s'est établie, m'ont dit: **On met tel produit. Bon, est-ce que je peux couper la dose de 20 ou 25%?** En général, le vendeur va dire: **Non, les recommandations du ministère de l'Agriculture canadien, ou je ne sais pas quel organisme, il dit c'est autant de litres à l'hectare. Oui, mais entre nous, est-ce qu'on peut couper? Bien, si tu arroses vraiment dans de très bonnes conditions, dépendamment des produits, le matin ou le soir, tu pourrais peut-être couper de 20%.** Là, on prend des risques parce qu'il dit: **Si tu rates, tu ne peux pas revenir contre nous et dire que tu as coupé et puis que la pulvérisation n'a pas fonctionné.** Ça fait que, bon, on prend quelques risques quelquefois  
1050  
1055  
1060 quand on est vraiment sûr que les conditions météorologiques sont bonnes, on prend ces décisions-là.

Bon, l'année avance. Le printemps arrive, comme l'année passée par exemple, il y a les normes environnementales qui sont là, on y pense, on réfléchit, puis on dit l'année passée, c'était, la décision, il faudrait, la date du 1er octobre étant butoire, on se dit bon, on va étendre le fumier au printemps. Bon, je fais étendre mon fumier au printemps.

**M. JOSEPH SÉPUL :**

1070 Fumier de vaches.

**M. POL PETIT :**

1075 Fumier de vaches, oui. Là, on prend une décision d'étendre au printemps, sur 20 hectares de fumier. On étend ça. Sur une semaine, il vient 5" d'eau. Donc, on a pris une mauvaise décision. J'ai eu une récolte désastreuse, pour une décision environnementale. Mais on aurait mieux fait de prendre la décision d'étendre après le 1er octobre, dans de très très bonnes conditions. C'est un peu ça le non sens des réglementations du ministère de l'Environnement.

1080

L'année se poursuit et puis là on a le temps des foins. Là, tout le monde au village est content: **Eh! Pol, ça sent bon, tu fais du bon foin et tout ça. Bien oui, je dis, mais on ne vous taxe rien parce que ça sent bon, mais taisez-vous quand ça sent le fumier.** Tu sais, il faut un peu réfléchir quand même. Ça fait que...

1085

Mais quand on parle d'odeurs, donc disons que ça sent, je vais prendre le village de Saint-Sébastien, ça sent un peu le fumier au printemps, lorsqu'il fait frais, donc c'est moins pire. En été, ça sent plus fort, parce que les odeurs, à cause de la chaleur, ressortent plus. Et, à l'automne, on enfouit assez vite. Mais j'irais un peu par une démonstration par l'absurde. Au collège, on apprenait ça, les démonstrations par l'absurde.

1090

Les gens passent en général 1 heure dans leur salle de bain par jour, avec toutes sortes d'odeurs, ça veut dire qu'ils sont 365 heures par année dans leur salle de bain, mais ils sentent des odeurs de fumier pendant 50 heures, vous comprenez, mais ils ne vont pas argumenter contre les odeurs de la salle de bain.

1095

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bien, c'est parce que le fumier des autres ne sent pas la même odeur.

1100

**M. POL PETIT :**

Oui, je sais, mais c'est des odeurs pareil.

1105

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

**M. POL PETIT :**

1110

Ce sont des odeurs pareil. Mais autre chose aussi, on parle des odeurs qui sont néfastes pour la santé. Qu'est-ce qui est le plus néfaste pour la santé? Tous les produits chimiques que tous on met sur notre corps tous les jours, sur nos cheveux, sur notre crâne et tout ça, ou sentir un peu de fumier? On met des produits chimiques sur notre crâne, à un millimètre du cerveau, qu'est-ce que ça fait tous ces acides et tous ces produits-là sur notre cerveau, je ne sais pas. Je pose la question.

1115

Ce serait intéressant de savoir si tous ces produits-là ont une homologation, un c.a. du ministère de l'Environnement. J'aimerais ça savoir ça. Non, mais je suis sérieux quand je dis ça. Ce n'est pas comique, mais c'est comme ça.

1120

Imaginons aussi tous les camions de Coke qui se promènent sur les chemins. Le Coca-Cola n'est pas si bon que ça pour la santé, mais il y en a partout. Est-ce qu'ils ont un certificat du ministère de l'Environnement ou de la Santé Canada, je ne sais quoi, pour distribuer ces produits-là? On critique plus souvent le lait et les produits laitiers que du Coca-Cola. Il y a un

1125

non sens aussi dans le raisonnement du public.

1130 Bon, l'année se poursuit, on arrive en été, là je me blesse à la main, une blessure à la main. Je me blesse à la main, il faut trouver quelqu'un pour se faire remplacer. Il faut aller à l'urgence et tout ça. C'est toutes des contraintes de tous les jours.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1135 Attendez-moi là. Pouvez-vous lui demander soit de baisser le ton, soit de parler dans son paletot, s'il vous plaît? Allez-y, monsieur.

**M. POL PETIT :**

1140 Oui, je vous remercie. L'année se poursuit, là vient le temps de récolter les céréales à paille, encore une fois les odeurs. Là, étant impliqué socialement avec l'UPA, il y avait toutes sortes de réunions aussi, là il y a un projet de piste cyclable maintenant. Donc, je suis appelé un peu à me prononcer. Ça, je ne comprends pas de la politique de monsieur Boisclair sur l'eau et tout ça, un projet de piste cyclable, qui va traverser les terrains agricoles. Des terrains agricoles où on étend du fumier de porc, du fumier de poulet, du fumier de vache, des pesticides, des fongicides, de la poussière, tout ce qu'on peut imaginer de négatif pour le ministère de l'Environnement, mais les gens veulent absolument traverser le territoire agricole en piste cyclable.

1150 Une fois qu'ils vont quitter Venise pour arriver à Saint-Jean, ils vont être malades. Ça c'est sûr. Dans l'esprit de la politique, il y a un non sens. En plus de ça, la politique de l'eau maintenant, il dit, elle dit, enfin on n'a pas encore vraiment compris toute la politique, les municipalités peuvent aller puiser, creuser des puits en zone agricole. D'un autre côté, le ministère de l'Environnement dit non, dit que c'est pollué. D'un autre côté, il dit vous pouvez aller puiser l'eau en territoire agricole, sans aucun dédommagement.

1155 On creuse un puits à un périmètre de 300 mètres ou 200 mètres, je ne sais pas, et puis vous n'êtes même pas dédommagé pour les inconvénients. Il n'y a rien dans la loi qui dit vous allez être dédommagé. Les bandes riveraines, c'est pareil. On demande seulement que les bandes riveraines, qu'il y ait une détaxation, juste enlever un peu de taxes. La municipalité ne veut pas, la MRC non plus. Les cours d'eau, Joseph en a très bien parlé.

1160 Là, j'ai pris une décision aussi, je déboise. J'ai déboisé 20 hectares, 60 arpents, avec des conditions, avec la municipalité, on s'est entendu, je vais replanter des bandes de boisé, tout ça, puis tout s'est bien passé. Mais après le verglas, il y a plein de personnes dans le village qui n'ont pas de travail. Je leur ai offert une tronçonneuse, un tracteur, une remorque, et vous nettoyez mes bois. Vous avez le bois pour vous. Personne n'est venu. Mais il y a des gens qui ne travaillent pas. Personne n'est venu, malgré tout l'effort que je faisais pour leur procurer les outils pour travailler. Ça fait que j'ai dit et bien c'est assez, la forêt, elle est détruite, et bien on va la détruire, on va cultiver.

1170

C'est des décisions qu'on a prises, puis l'année se prolonge, on est rendu au mois de septembre, octobre, là c'est le temps des récoltes. Ça fait que je pense à peu près avoir fait le tour.

1175 **M. JOSEPH SÉPUL :**

Oui, il faut décider quand on va vendre.

1180 **M. POL PETIT :**

Oui. Maintenant, le maïs est dans les silos, le soya aussi, quand allons-nous vendre pour avoir le meilleur prix du marché? C'est une autre question. Vous voyez à peu près la vie d'un, sur un an. Et toute cette paperasse en plus.

1185 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et vous n'avez pas fait de conserverie?

1190 **M. POL PETIT :**

Si, cette année, des petits pois. C'est ça.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1195 Dites-moi, vous êtes dans la culture intensive, vous n'êtes pas dans l'élevage?

**M. POL PETIT :**

Si, vaches, production laitière.

1200

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Production laitière.

1205 **M. POL PETIT :**

Oui oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1210

Et vous gérez vos déjections comment, sur?

**M. POL PETIT :**

1215

C'est du fumier solide pour l'instant. Je n'ai pas un gros troupeau, j'ai à peu près 25, 30

vaches, et je n'ai pas encore de structure étanche pour l'instant.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1220 O.k. Et donc, vous avez 25, vous avez un quota de lait?

**M. POL PETIT :**

1225 Un quota de 20 kilos.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui. Et votre litière, vous la faites avec quoi?

1230 **M. POL PETIT :**

Avec de la paille.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1235 Avec de la paille.

**M. POL PETIT :**

1240 De la paille, oui oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1245 Qui vient de chez vous ou que vous achetez?

**M. POL PETIT :**

1250 J'en achète ou bien ça vient de chez nous, dépendamment. C'est parce que, comme tous mes confrères ont dit, les céréales à paille, elles ne sont pas adaptées au Québec.

**M. JOSEPH SÉPUL :**

Pour notre région, pas au Québec.

1255 **M. POL PETIT :**

Oui, pas au Québec, pour notre région. Oui, c'est vrai parce que, au Québec, quand c'est plus dans le nord, c'est plus adapté, c'est vrai.

1260

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

1265 **M. POL PETIT :**

Mais je considère que le Québec, c'est notre région aussi. Ce que je rajouterais aussi c'est que, une fois qu'un gouvernement s'occupe trop d'agriculture, quand on regarde un peu dans le monde, prenez l'Ukraine, quand le système soviétique s'est occupé de l'agriculture en  
1270 Ukraine, l'Ukraine qui était le grenier de l'Europe, l'agriculture a été mise à terre. Prenons la Rhodésie pour l'instant, il y a eu un changement politique, le gouvernement actuel a mis des gens de son parti sur les terres et a expulsé les autres fermiers, un pays qui était exportateur de céréales, qui nourrissait comme il faut toute sa population, est au bord de la famine.

1275 J'ai parfois l'impression que toutes les politiques qui sont mises en route par le ministère de l'Environnement, qui chapeaute quasiment tous les ministères, tranquillement nous dirigent vers une sous-production. C'est ça l'impression que j'ai, par toutes les contraintes qu'ils nous mettent. Regardez les bandes riveraines que les municipalités veulent mettre, si elles mettent 75 mètres ou 20 mètres ou 30 mètres, c'est combien d'hectares qui vont être retirées de  
1280 l'agriculture, sans dédommagement.

Je ne comprends pas monsieur Boisclair, je dis que si on, en général, les fermiers, on a tous difficile de comprendre monsieur Boisclair. On sait que sa photo est partout et qu'il aime ça, mais comprendre sa politique, c'est très difficile. Il met une politique, comment est-ce qu'on  
1285 appelle ça, la politique de l'eau en route, mais l'application, on ne l'a pas encore. Est-ce qu'il attend après les élections pour nous canarder avec une application incroyable?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1290 On ne personnalisera pas le dossier si vous voulez.

**M. POL PETIT :**

Non, excusez-moi. Oui, oui.

1295

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Parce que ce n'est pas la période où on doit faire ça.

1300 **M. POL PETIT :**

Non non non, je me suis laissé emporter.

1305

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1310 Mais, indépendamment de la personnalité d'un ministre ou d'un autre, il reste que, effectivement, on ne peut pas dire que ça a été un mariage d'amour entre l'environnement et le milieu agricole depuis 25 ans?

**M. POL PETIT :**

1315 Oui, oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1320 N'est-ce pas, depuis le premier règlement qui est arrivé en '81 si ma mémoire est bonne, jusqu'à maintenant, il y a presque 25 ans d'efforts, de conciliation, entre l'environnement et le milieu agricole, et on n'y est pas encore arrivé.

**M. POL PETIT :**

1325 C'est vrai.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1330 Bon. On a fait des progrès considérables, quand on était dans la région de Joliette, le ministère de l'Environnement nous a montré que la période de l'imposition des fosses à purin...

**M. POL PETIT :**

Oui oui.

1335 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

... immédiatement la concentration de phosphore est tombée comme ça, les graphiques sont absolument parlants.

1340 **M. POL PETIT :**

On a eu les graphiques ici aussi la première fois, puis j'avais demandé les graphiques, j'étais venu ici à la table.

1345 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

1350



**M. POL PETIT :**

Dans le fond, à la Baie Missisquoi, il restait 1 ou 2 cours d'eau à problèmes et puis ici, à la sortie de Saint-Jean, il restait le cours d'eau des Hurons à suivre comme il faut.

1355

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais le problème dans lequel on est rendu est plus complexe et plus difficile, qui est celui de la pollution diffuse, voyez-vous.

1360

**M. POL PETIT :**

Oui oui.

1365

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Prenons un exemple, pour l'instant on fait de l'approche ferme par ferme, semble-t-il que c'est une des demandes qui vient du monde de l'UPA.

1370

**M. POL PETIT :**

Oui, oui oui.

1375

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bon. Le mémoire d'hier soir le reconnaissait. Théoriquement, on prend ferme par ferme, et on arrive. Sauf que, si on ne contrôle pas d'autres causes qui peuvent jouer, comme par exemple l'érosion.

1380

**M. POL PETIT :**

Oui. Bien, si on ne contrôle pas l'érosion, normalement il devrait y avoir des actions pour contrôler l'érosion en allant ferme par ferme.

1385

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est ça.

1390

**M. POL PETIT :**

Mais comment faire comprendre à, aussi bien aux producteurs agricoles qu'aux citoyens, qui n'arrivent même pas à faire du covoiturage, faire comprendre que l'environnement c'est important? Comment? C'est difficile de faire comprendre. Pour faire comprendre le monothéisme, en Occident ça a pris plus que 1 000 ans, avec des guerres, avec des tueries, avec toutes les actions négatives possibles, mais toutes les actions positives possibles.

1395

14 00 Et comment vous voulez faire comprendre maintenant aux gens que l'Environnement, il faut absolument s'en occuper? L'agriculture, les agriculteurs, ils fonctionnent au même rythme que le reste de la population. Il y en a, comme nous, qui sont dans l'UPA, nous sommes conscients de ça. La plupart des gens qu'on côtoie dans l'UPA, ils sont conscients de ça, mais il y a des gens que, pour eux, ça n'a absolument aucune importance, comme le reste des citoyens.

14 05 Mais vous ne sauriez pas faire comprendre, sur ce 5, 6 ans, même sur 20 ans, à toute la population que c'est important.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

14 10 Monsieur, je comprends votre point de vue, mais il y a une chose que j'aimerais que vous m'expliquiez c'est que et vous et monsieur, votre collègue, qui est tout silencieux maintenant, et l'autre avant, nous ont montré que, finalement, les très grandes réglementations, les très grandes affaires mur à mur pour l'ensemble du Québec, ça ne marche pas nécessairement, parce qu'il y a des situations locales infiniment plus complètes et il faut des ajustements. Ce qui voudrait dire que, normalement, les bonnes solutions devraient être des solutions très axées sur le milieu, avec des études locales, avec des évaluations des bassins, avec la prise en considération de la  
14 15 réalité. Mais de la minute qu'on arrive proche du terrain, tout de suite, l'UPA nous dit: **Non non non, laissez ça au gouvernement central, avec...**

**M. POL PETIT :**

14 20 Non, je pense que...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

14 25 Bon là, comment vous associez cette idée d'un encadrement et d'une prise en considération du terrain réel?

**M. POL PETIT :**

14 30 Oui, je comprends votre questionnement et votre raisonnement. Que ce soit un gouvernement central qui ait la loi en main, c'est tout à fait normal, mais avec des applications régionales, on n'a pas le même climat ici qu'en Abitibi ou bien qu'à Québec.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

14 35 Et c'est ce qu'on nous dit en Abitibi aussi.

**M. POL PETIT :**

14 40 Vous voyez, sans se parler, on se rejoint.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est ça.

1445 **M. POL PETIT :**

C'est merveilleux. Mais si les décideurs sont à Québec, dans le 25<sup>ième</sup> étage dans l'immeuble, et qu'ils ont une vision globale du Québec et n'ont pas de vision régionale, on essaie aussi, par des résolutions, on les rencontre quelquefois, pour essayer de leur faire comprendre ça. C'est très difficile. Parce que, on dirait que, au ministère de l'Environnement, ils sont convaincus qu'il n'y a qu'eux qui possèdent la vérité. C'est vraiment...

1450

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ils sont là et puis ils le savent eux autres.

1455

**M. POL PETIT :**

Ça ne me dérange pas, il y en a que je connais, il y en a que je ne connais pas, ce n'est pas grave, mais ils sont convaincus qu'il n'y a qu'eux qui possèdent la vérité.

1460

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

1465

**M. POL PETIT :**

Mais mettez des applications de la loi régionale, la date du 1<sup>er</sup> octobre, dans notre région, elle n'a aucun sens. J'ai déjà rencontré monsieur Boisclair par la Corporation de la Baie Missisquoi, parce que je siège là, je lui ai dit: **La date du 1<sup>er</sup> octobre n'a pas de sens.** Il dit: **J'ai une résolution de l'Ordre des agronomes qui me dit que ça a un sens.**

1470

Bien, ce n'est pas parce qu'il y a une résolution qu'elle a nécessairement l'effet d'une vérité. Tout le monde disait que la terre était plate, il n'y en a qu'un qui disait qu'elle était ronde, et puis c'est lui qui possédait la vérité.

1475

Ce n'est pas parce qu'il y a une résolution, même des résolutions de l'UPA, elles peuvent très bien être fausses aussi.

1480 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Hum, hum.

1485

**M. POL PETIT :**

1490 Mais comment faire comprendre, parce qu'on a rencontré aussi, dans notre Syndicat de base, on a fait venir monsieur Baril, qui était sous-ministre de je ne sais pas quoi, pour essayer de lui expliquer. Tout ce qu'il nous a dit: **Faites des rotations, faites de la paille.** C'est la seule chose qu'il nous a dite, **faites de la paille.** Il n'a pas dit non, nous allons réfléchir, nous allons résonner, non. Il dit: **Faites des rotations.**

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1495 Mais moi, ce que je vous demande c'est pouvons-nous parvenir à une gestion efficace qui tienne compte des particularités environnementales et donc qui déconcentre l'autorisation et la capacité d'autoriser des projets en la mettant sur une base régionale et en l'ouvrant à d'autres réalités que uniquement l'environnement, l'environnement tout seul puis l'agriculture toute seule?

1500

**M. POL PETIT :**

Nous le souhaitons, mais nous souhaitons aussi beaucoup que le MAPAQ soit plus visible.

1505

**M. JOSEPH SÉPUL :**

Sur le terrain.

1510

**M. POL PETIT :**

Sur le terrain. On ne voit plus nos agronomes. C'est la même chose partout. Je ne sais pas quelle philosophie qui a été prise il y a 5 ou 10 ans au MAPAQ, pour dire bon, vous restez dans vos bureaux, vous remplissez des papiers, puis on ne vous voit plus, ou on vous voit très peu? Je ne sais pas.

1515

Mais il y a une chose qui est sûre en agriculture, l'agriculture c'est la science de l'incertitude. Comment prendre une bonne décision? C'est difficile. Juste, seulement pour faucher un champ de foin. On écoute la météo de Montréal, celle de Burlington, bon, on fait un compromis entre les deux, on fauche. L'année passée, sur 3 coupes, on en a raté une. Ce n'est pas facile de prendre une bonne décision en agriculture. Ce n'est pas comme s'il y avait un atelier, qu'il faut faire les pièces au centième de millimètre et puis c'est tout.

1520

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1525

Non non.

**M. POL PETIT :**

1530

Ce n'est pas...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ce n'est pas un monde technique, c'est un monde naturel, qui a plein plein d'imprévus.

1535

**M. POL PETIT :**

C'est ça, oui oui, plein d'inconvénients. Et, normalement, au bout de l'année, on devrait avoir trouvé un certain équilibre, aussi bien en environnement que financier. Ce serait le meilleur des mondes.

1540

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est ça.

1545

**M. POL PETIT :**

Mais ce n'est pas facile.

1550

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça me rappelle qu'on disait autrefois: **Un cultivateur ne vous dira jamais qu'il a eu une bonne année.** Parce que, si ça a été bon sur les fraises, ça n'a pas été bon pour les concombres et et caetera.

1555

**M. JOSEPH SÉPUL :**

Ça c'est certain, il y aura toujours quelque chose qui ne sera pas correct dans l'année, surtout quand vous produisez plusieurs cultures.

1560

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bon.

1565

**M. POL PETIT :**

Je vais terminer avec mon poème.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1570

Ça marche.

**M. POL PETIT :**

1575

Je suis sûr que vous le connaissez.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1580 Non non, mais c'est... non, mais c'est très intéressant, vous n'avez pas à vous excuser, je  
veux dire, c'est un niveau, dans un exercice comme celui qu'on fait et, il y a les savoirs  
scientifiques, techniques, il y a les valeurs, les perceptions que les gens viennent dire, puis il y a  
le vécu, il y a l'expérience réelle terrain. Et, comme vous dites, ce n'est pas au 25ième étage à  
Québec qu'on peut percevoir ça. Alors...

1585 **M. POL PETIT :**

Exactement.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1590

... nous autres, on nous demande de faire le terrain, on le fait, et puis, à chaque fois, on  
apprend, puis on apprend ensemble.

**M. POL PETIT :**

1595

Donc, c'est votre confrère Victor Hugo qui va s'exprimer.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1600

Oui. Alors, allez-y.

**M. POL PETIT :**

Saison des semailles:

1605

Le soir, c'est le moment crépusculaire, j'admire, assis sous un portail, ce reste de jour  
dont s'éclaire la dernière heure de travail.

1610

Dans les terres de nuit baignée, je contemple, ému, les haillons d'un vieillard qui jette à poignées  
la moisson future aux sillons. Sa haute silhouette noire domine les profonds labours et l'on sent  
à quel point il doit croire dans la fuite utile des jours. Il marche dans la plaine immense, va, vient,  
lance la graine au loin, rouvre la main et recommence, et je médite, obscur témoin, pendant que,  
déployant ses voiles, l'ombre où se mêle une rumeur, semble élargir jusqu'aux étoiles le geste  
auguste du semeur.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1615

Merci.

**M. POL PETIT :**

1620

J'aurais pu aussi dire Waterloo.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Très bien. Merci beaucoup messieurs.

1625

Alors, j'invite maintenant les représentants de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, monsieur André Garceau et Daniel Striletsky.

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1630

Bonjour, messieurs les Commissaires et membres du panel.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1635

C'est bien Garceau, votre nom?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

Garceau.

1640

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui. Parce que, sur les feuilles c'est...

1645

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

C'est C E A U.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1650

Oui, G A R C E A U.

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1655

C'est bien ça.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1660

Parce que, sur nos feuilles, c'est Garseau et c'est une erreur. Donc, c'est Garceau, comme Roger Garceau, l'acteur.

Bonjour, monsieur Garceau.

1665

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

Bonjour.

1670 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bonjour, monsieur Striletsky.

**M. DANIEL STRILETSKY :**

1675 Oui.

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1680 Écoutez, avant de commencer, tout à l'heure il a été mention des règlements de Lacolle, je voudrais juste faire une distinction, nous autres c'est Saint-Bernard-de-Lacolle, c'est 2 municipalités différentes.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1685 Oui. L'autre c'était quoi?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1690 Ceux qui ont passé avant nous, qui ont parlé des règlements de Lacolle.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ah! oui, o.k.

1695 **M. ANDRÉ GARCEAU :**

Et, Lacolle, c'est une municipalité, puis Saint-Bernard est une municipalité.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1700 Alors, ne les confondons pas.

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1705 On ne les confondra pas.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1710 Est-ce que c'est l'équivalent de paroisse, village, ou, autrefois?



**M. ANDRÉ GARCEAU :**

Ça fait plusieurs années, au-delà de 100 ans, que ça a été divisé.

1715 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oh! bon. On va peut-être les fusionner.

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1720

Monsieur les Commissaires, nous vous présentons ce matin un mémoire qui est peut-être plus un fait vécu pour nous, pour mieux comprendre, je vous présente ma municipalité.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1725

Si on fait le calcul, 3 millions à 0,70\$, qui est la taxe foncière, ça nous donne 21 000\$. Et, de ce montant, il faut déduire absolument le 0,18\$ que la Sûreté du Québec nous impose sur le montant de 3 millions, c'est 5 400\$ qui s'en va pour la Sûreté du Québec. L'entretien d'hiver, de 5 à 6 milliers de dollars, sans compter qu'il faudra refaire la route, excavation et remblais et caetera, dont l'estimé premier parle de 154 000\$, dont je vous ai transmis copie dans le...

1730

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1735

On pourrait y aller avec 3 fois 225 et puis c'est toujours en bas de 600 unités animales pour eux.

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1740

Si je reviens à la grandeur du territoire, nous autres on est zoné à 98% avec à peine 20% du territoire qui est cultivable.

1745

À la page des annexes, nous avons mis une suggestion de documents à consulter par les membres de la Commission. C'est un document qui a été fait à l'Université Laval, Biens livrables de la recherche, qui est un document très bien fait, pour arriver avec une cohabitation des plus harmonieuses.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1750

Ce document auquel vous référez fait partie de la documentation de la Commission. Le document de Jean-François Aubin et Mathieu Forget?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1755

Oui.

**M. DANIEL STRILETSKY :**

Oui.

1760 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, on possède ça. Juste une chose, vous me dites que votre territoire est zoné agricole 98%, mais 20% cultivable?

1765 **M. ANDRÉ GARCEAU :**

Et environ 20% qui est en production.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1770

Et le reste est en quoi, est en boisé?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1775

Bien, c'est de la roche, du boisé, c'est pratiquement des terres pas cultivables. Parce qu'on fait partie, nous autres, on est voisin de Hemmingford et puis la Co. V Hill, c'est toute, ce n'est pas des terres comme vous avez dans les... C'est sûr qu'il y a des municipalités dans la MRC des Jardins de Napierville qui sont peut-être à 98%, mais chez nous, il n'y a pas, c'est à environ 20%.

1780

**M. DANIEL STRILETSKY :**

Peut-être pour faire une précision, je m'excuse, c'est ce qu'on appelle les contreforts des Adirondacks, un petit peu la désignation technique dans le schéma. On parle, à un moment donné, du Canton d'Hemmingford et puis les 2 municipalités au sud de notre MRC, elles sont affectées par les contreforts des Adirondacks un peu...

1785

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1790

Alors, c'est du terrain un peu... Alors, le document auquel vous référez, il est coté dans nos documents DURA pour durable, DURA-10.3 Alors, on le possède déjà et c'est effectivement un document très intéressant.

1795

Alors, donc, vous avez, à partir d'un cas, d'un petit cas de, il y a 2, 3 choses là-dedans. Premièrement, vous autres, vous estimez, comme maire, vous êtes maire, monsieur Garceau, n'est-ce pas?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1800

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1805 Vous estimez que la population de chez vous a un mot à dire quand veut venir s'établir un producteur porcin?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1810 C'est sûr que la po... et bien, on peut toujours consulter la population avant que, parce que qu'est-ce qui amène, nous autres, en tout cas chez nous, ce qui s'est passé, c'est que le dépôt a été fait avant que toute rencontre avec les citoyens soit faite. Ce n'est pas une manière de travailler pour un intégrateur. Il est mieux de prendre 5 mois, 6 mois, pour, surtout une étude environnementale. C'est des terres basses, qui méritent une attention particulière. Je pense qu'on connaît notre territoire, puis je suis moi-même producteur agricole. Ça fait que, comme ça, 1815 et bien je produis 225 acres de pommes de terre avec mes 3 garçons, je connais la ferme un peu.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1820 Mais ce qui me semble évident c'est que le promoteur n'a pas voulu le faire et que, précisément, il a fait sa demande en ne voulant pas rencontrer les citoyens?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1825 Bien, c'est que, quand il a fait la demande, il ne voulait pas de citoyen. Ça, ça a été premièrement, parce qu'il disait s'il y a des citoyens, on s'en retourne. Mais ça aurait été préférable que, après, qu'il demande une rencontre avec les citoyens et puis le conseil, tu sais, pour... Parce que là, c'est sûr que les citoyens, ils sont inquiets, tu sais. Mais moi...

1830 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ca il vous l'a dit. Avez-vous eu des représentations de citoyens contre ce projet-là?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1835 Des?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1840 Des représentations de citoyens contre ce projet-là dans votre milieu?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1845 Oui, oui oui, on a eu, à plusieurs reprises, oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

1850 **M. ANDRÉ GARCEAU :**

1855 Mais moi, ça fait, j'ai été 12 ans conseiller, c'est ma dixième année comme maire, et puis c'est la première fois que notre municipalité est obligée d'intervenir. Vous savez, entre producteurs, puis nos citoyens. Parce qu'il y a toujours eu une cohabitation harmonieuse, parce qu'on n'a pas tellement de grandes étendues de terre. C'est sûr, c'est un bassin, a priori, si on le regarde de même, c'est un beau bassin, mais il faut en tenir compte des particularités de ce secteur-là, tu sais. Parce que nous autres, c'est un secteur, ça, le... qu'est-ce que je vous ai présenté, c'est seulement le sud de la route 202. C'est environ, bon, 40 km carrés sur notre municipalité, qui en a 120 km carrés. Je vous ai présenté le sud de la 202 chez nous, avec tout ce que les endroits touristiques contiennent.

1860

Ce n'est pas de notre faute si on est accoté sur la frontière américaine, on a la douane, on a, les commerces sont établis alentour aussi.

1865 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1870 Je ne veux pas m'immiscer dans la décision de votre municipalité et puis de choses, je veux juste comprendre ce que vous essayez de nous dire. C'est que vous, vous estimez que, par exemple, avant que l'UPA appuie un promoteur, qu'elle aille vous voir et qu'il y ait une espèce de discussion avec la municipalité pour trouver, définir un projet qui déjà serait plus acceptable ou tiendrait compte des attentes des citoyens? Vous voulez une espèce de structure de dialogue à ce niveau-là, qui permet d'aborder, d'échanger là-dessus?

1875 **M. ANDRÉ GARCEAU :**

J'avais proposé, un soir, aux membres de l'UPA, chez nous, quand ils sont venus pour mes règlements municipaux, que l'UPA et puis le municipal devraient s'asseoir ensemble, qu'on prenne une journée pour tout faire le territoire s'il faut, avec notre président de l'UPA, les conseillers, qu'on détermine que tel secteur, on peut établir telle chose en agriculture, puis l'autre secteur et bien on peut établir telle affaire, et puis une municipalité pourrait se développer.

1880

1885 Parce qu'on a au moins 75% de notre territoire qu'on pourrait développer autre chose que l'agriculture. Il ne se fera jamais d'agriculture dans ces secteurs-là. Mais on est barré, on est zoné à 98%. Si on pouvait s'asseoir ensemble et puis déterminer les, puis je ne suis pas contre l'agriculture, je suis producteur agricole, mais qu'on pourrait déterminer, à telle place, il peut peut-être y en avoir des porcs, mais là, à une autre place que c'est d'autres choses, vous savez, que... Parce que, chez nous, il y a 15 producteurs laitiers et puis c'est des producteurs, il y en a quelques-uns assez imposants, dans les 180 unités animales et puis...

1890

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous avez, juste la production agricole dans votre territoire, à peu près dans votre municipalité, c'est quoi? C'est 15 producteurs laitiers, avez-vous du bovin?

1895

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

Il y a 15 producteurs laitiers, il y a un producteur de porcs, à 225 unités animales.

1900

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1905

J'ai 2 producteurs de cailles, qui a environ 150 unités animales, parce qu'une unité animale pour une caille c'est 1 500 cailles, ça en fait plusieurs là.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1910

Caille caille caille, n'est-ce pas. Et est-ce qu'il y a de la production, de la culture fourragère ou de céréales ou de?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1915

La grosse partie est en culture de maïs et soya, oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1920

O.k. Et, a priori, vous n'étiez pas contre, vous, l'idée de la porcherie chez vous, de ce projet-là? Est-ce qu'il était mal situé pour vous, est-ce qu'il y avait des, en dehors de la route, il y a carrément un problème de route?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1925

Je n'ai pas tellement saisi votre...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1930

Non, c'est correct. Est-ce que, a priori, votre municipalité était contre l'implantation de cette porcherie-là chez vous?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1935

Bien, c'est mal aisé d'être contre a priori. On a accepté qu'il nous présente ce projet.

Avant d'être contre quelque chose, il faut prendre le temps de l'étudier.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1940 C'est ça.

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1945 Je pense que c'était normal, mais c'est de valeur qu'il n'y ait pas eu de suite à ça avec les promoteurs, vous savez.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1950 Bien. Ce que vous déplorez c'est qu'il n'y ait pas eu des conversations préliminaires entre vos citoyens d'une part, le promoteur de l'autre et l'UPA?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

1955 Bien, l'UPA? L'UPA, on les a rencontrés à plusieurs reprises parce que nous autres, c'est sûr que, avec des intégrateurs, ça amène à faire des règlements. Ça là, on a modifié nos règlements de la municipalité et puis le RCI et bien il a été, il n'a pas été accepté encore à la MRC, ça traîne depuis 1 an au-dessus. Mais là, si on ne les fait pas au mois de juin, le Ministère va les faire pour nous autres.

1960 **M. DANIEL STRILETSKY :**

1965 Si vous me permettez d'intervenir, juste vous, je suis secrétaire-trésorier de la Municipalité, je voudrais juste vous faire un genre de précision. La solution que la Municipalité de Saint-Bernard a choisie de faire, suite, à un moment donné, à la demande des citoyens, des différentes rencontres et tout ça, c'était en forme de réglementation, où est-ce qu'on a décidé de dire on va, on n'interdit pas la production animale, mais on va, d'une certaine façon, la réglementer. C'est-à-dire on a établi, à un moment donné, un critère des productions animales à forte charge d'odeurs.

1970 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

**M. DANIEL STRILETSKY :**

1975 Et on a utilisé un peu le barème des droits acquis en termes de distance séparatrice que le gouvernement du Québec avait établie, de 225 unités animales.

1980 Alors, on a pris pas mal le portrait de nos producteurs agricoles, qui étaient dans notre municipalité, au nombre des unités animales, et aussi en termes des affectations. Alors, on a dit

on va essayer de créer un barème ou une sorte de 2 catégories de production animale. C'est-à-dire on va réglementer la forte charge d'odeurs et puis on va aussi réglementer ce qu'on appelle une grande production industrielle.

1985            Ça veut dire que ça peut être le tiers, aussitôt qu'ils dépassent 225 unités animales, elles sont assujetties à peu près aux mêmes critères qu'une production animale à forte charge d'odeurs. Alors, on a essayé de traiter à un moment donné les producteurs, que ce soit animal ou producteurs laitiers, d'une façon équitable, où est-ce que, une fois que tu dépasses un certain barème de production, tu es assujetti à un moment donné à certains critères particuliers.

1990            On a eu une norme, qu'on avait incorporée dans notre réglementation, qu'on a été obligé d'enlever suite à une modification de dernière minute, à un moment donné, du gouvernement du Québec, dans lequel on ne pouvait pas intervenir. C'est pour ça que monsieur Garceau, à un moment donné, le maire fait mention que chaque municipalité pourrait, le territoire spécifique de chaque municipalité devrait être un peu regardé et traité d'une façon particulière.

1995            Et, le fait que, si on mentionne, on peut dire ah! bien on va le faire sur une base régionale, mais des fois, sur une base régionale, on peut être, on ne pourra pas faire prévaloir le point de vue particulier. Entre autres, à un moment donné, un règlement de contrôle intérimaire prévoyait de renforcer et de protéger l'aspect récréotouristique à un moment donné du sud de la MRC avec une limite naturelle, qui était la route 202, ça toucherait nous autres et le Canton d'Hemmingford. Mais cette norme, cette volonté de vouloir protéger et aussi de permettre quand même la production animale a été défaire au niveau de la MRC.

2000            Alors, c'est pour ça, à un moment donné, on avait fait, on demande aussi que chaque municipalité pourrait avoir une particularité, on devrait regarder un petit peu les particularités de chaque municipalité. Parce que, au niveau régional parfois, on peut dire ah! bien, on va le faire d'une façon globale pour la région, mais ça ne veut pas dire, à un moment donné, qu'il y a des particularités pour chaque municipalité.

2005            **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2010            Et là, c'est intéressant parce que, dans les échanges qu'on a eu tantôt avec les autres intervenants, chacun dit du mur à mur ça n'a pas de bon sens à l'ensemble du Québec, il faut des choses plus locales. Mais, en même temps, le premier intervenant ce matin a dit et bien moi je ne veux pas avoir 6 terres dans 6 municipalités différentes, avec 6 manières de produire, et les cadres de l'UPA résistent à cette idée-là aussi, parce qu'il dit on a peur que, localement à ce moment-là, on soit victime des décisions locales arbitraires et qui nous empêcheraient de produire. Alors, il y a une espèce de difficulté de concilier les visions de l'un avec les visons de l'autre, et...

2015            Et vous, de votre part, vous voudriez au fond un aménagement qui colle à la réalité de votre milieu.

2020           

2025

**M. DANIEL STRILETSKY :**

C'est effectif, oui, c'est vrai.

2030 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Est-ce que vous voulez continuer? Je lui ai volé sa question.

**M. ALFRED MARQUIS :**

2035

Il a répondu, effectivement. Je voulais savoir un peu, ce qui en était concernant RCI ou plan d'aménagement dans votre municipalité? Et, finalement, vous avez répondu, je pense, assez bien.

2040

J'aurais peut-être une question, qui est un petit peu en dehors de ça, parce que vous, monsieur le maire en particulier, a semblé être un peu bouleversé du 600 unités animales qui exige une étude d'impact. Selon vous, est-ce qu'on pourrait régler certains problèmes en modifiant cette, parce que vous parlez souvent, disons, de porcheries d'envergure industrielle, si on avait d'autres valeurs que ce 600 unités animales pour vous, est-ce que ça pourrait diminuer certaines difficultés au niveau des municipalités? En un mot, à ce moment-là, si on devait demander une étude d'impact pour des unités plus petites? Je ne sais pas si...

2045

**M. DANIEL STRILETSKY :**

2050

Je vais peut-être intervenir à la place du maire, je m'excuse, pour ne pas être trop effronté, mais je pense qu'une bonne solution, ce serait un petit peu comme qu'on avait prévu dans notre réglementation, ça veut dire, à un moment donné, de créer des notions particulières ou des besoins particuliers pour... Ce qui donne le plus de problème c'est parfois la production animale à forte charge d'odeurs. On ne parle pas juste porcine, on peut parler de veaux de lait, ainsi de suite.

2055

Alors, dans le monde municipal, en termes de citoyens et la cohabitation agricole, mettons, et aussi des citoyens, ce qui cause le plus de problème ou la conciliation, c'est plutôt la production à forte charge d'odeurs. Alors, à ce moment-là, on pourrait prévoir une façon de traiter les implantations à forte charge d'odeurs. C'est-à-dire, si quelqu'un veut implanter une production à forte charge d'odeurs, et bien il y aura peut-être des façons à faire ou certaines études à déposer ou certains critères à respecter, que peut-être un autre producteur agricole n'aura pas nécessairement à respecter. Alors, ça peut peut-être régler des conflits et des problèmes où est-ce qu'on pourrait traiter à un moment donné un dossier de cette façon-là.

2060

2065

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Donc, non plus simplement l'idée d'une quantité ou d'unités animales, mais l'idée d'une caractérisation spécifique?

2070



**M. DANIEL STRILETSKY :**

2075 Oui. Alors, on évite aussi le problème de dire bon bien, que quelqu'un peut déposer des demandes en jouant un peu le jeu de bon bien je tombe en bas de la limite et, à ce moment-là, on pourrait traiter des dossiers en fonction de l'impact que ça a, à un moment donné, cette production-là, ou ce type de production-là, a un certain impact. Alors, on traite la production d'une façon générale, pas nécessairement en tenant compte des unités animales.

**M. ALFRED MARQUIS :**

2080 Mais ça, ça voudrait dire que, disons, une production reconnue comme produisant beaucoup d'odeurs? Le moindre projet exigerait une étude particulière?

**M. DANIEL STRILETSKY :**

2085 Ça pourrait aller là où on peut avoir, à ce moment-là, différentes façons ou différents critères, mettons, dépendant du nombre d'unités animales, on sévit au niveau de genre d'études ou d'impacts ou de choses qu'on devra, à un moment donné, démontrer ou prouver.

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

2090 C'est parce que, une année, il peut y avoir 200 unités animales, l'autre année ils vont y aller avec 300, puis la troisième année et bien ils vont y aller avec un autre 300. Ils sont toujours en bas du seuil, mais le 600 unités animales de l'étude environnementale il est dépassé.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2100 J'aimerais juste approfondir une autre question que vous avez indiquée dans votre mémoire, à savoir que l'installation d'un projet dans une section de votre communauté où la route n'est pas adéquate et les dépenses que cela occasionnent pour la municipalité. Là, vous dites que ce n'est pas rentable pour nous, que ça oblige à refaire la route, avec des gros investissements et, compte tenu des revenus appréhendés, et bien on y perd.

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

2105 Bien, je pense que c'est normal pour une municipalité d'évaluer le projet. Vous savez, c'est bien beau 3 millions, mais c'est, la municipalité, elle ne rentre même pas dans les dépenses, vous savez. Elle, c'est bien beau, le producteur dit moi je vais sauver 25 000\$ d'engrais, mais si je vais chercher un 200, 300 000\$ dans la poche des autres citoyens, pour en favoriser un, comme maire je ne peux pas faire ça. C'est...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2115 Mais la loi là-dessus ne vous permet pas de, est-ce que la loi vous permet de refuser un projet pour ces raisons-là?

**M. DANIEL STRILETSKY :**

Non.

2120

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

Non. La loi ne nous le permet pas.

2125

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

De sorte que, si le projet se réalise, il y a un profit pour celui qui y va, mais il y a une perte pour vous autres, pour la communauté?

2130

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

Pour les autres citoyens, oui.

2135

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

2140

Mais, est-ce qu'on peut favoriser quelqu'un au détriment des autres? Vous savez, c'est...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, c'est compliqué, n'est-ce pas?

2145

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

C'est compliqué, oui.

2150

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

D'autres choses? Alors, on ne sait pas comment le dossier va finir. Il est en, il est comme en suspens actuellement ou il est?

2155

**M. DANIEL STRILETSKY :**

Oui, et bien pour vous donner une idée, la municipalité a été saisie par une demande en mandamus et aussi avec une menace à un moment donné de pertes de revenu à un moment donné. C'est devant les tribunaux au niveau de si oui ou non à un moment donné on pouvait empêcher, comme fonctionnaire, je ne pouvais pas émettre, à un moment donné, un certificat de

2160

conformité parce qu'il y avait des avis de motion qui étaient donnés en vertu, qu'on modifiait des règlements, avant que le projet ait été présenté.

2165 C'est devant les tribunaux pour l'instant. Les tribunaux devront trancher si, effectivement, à un moment donné, j'avais le droit de refuser à un moment donné l'émission d'un certificat de conformité à la réglementation. Et, à ce moment-là va se décider aussi si oui ou non la personne aurait été lésée ou qu'il aurait pu y avoir à un moment donné une demande, il aurait pu avoir eu son attestation de certificat de conformité et, à ce moment-là, il aurait pu s'implanter.

2170 Parce que, veut ou veut pas, à un moment donné, le ministère de l'Environnement, avant d'émettre un certificat, avant que le moratoire il a été décrété, demandait, à un moment donné, une conformité aux réglementations municipales avant l'émission d'un certificat de conformité et il a reconnu, le gouvernement, avant d'établir, à un moment donné justement, la Commission, que tous ceux qui auraient déjà leur certificat de conformité pouvaient procéder à l'implantation  
2175 malgré, à un moment donné, les audiences à un moment donné du BAPE.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2180 Messieurs, merci de votre présence et de votre communication, vous voulez ajouter un mot, monsieur le maire?

**M. ANDRÉ GARCEAU :**

2185 Non, et bien c'est seulement pour dire j'espère qu'on n'est pas les seules dans cette situation, parce que je n'ai pas suivi les assemblées du BAPE à la grandeur, je les ai suivies seulement au mois de janvier ici, cette année, et à l'ouverture à Saint-Hyacinthe, à l'ouverture du BAPE.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2190 Je ne le dirai pas dans votre sens, et j'espère qu'on n'est pas tout seul, c'est au contraire, c'est hélas! vous n'êtes pas tout seul. Et c'est clair que la situation sociale et politique est en train de devenir bloquée et qu'il va falloir, et il faut qu'on trouve des solutions, mais il faut que s'instaure des lieux de discussion, sinon on s'en va vers le pire tout le monde.

2195 Alors, c'est une des tâches de notre Commission, d'essayer de trouver des voies à ça. Pour l'instant, l'impasse est en train de se durcir. Alors, merci de votre présence messieurs. Alors, merci à tout le monde ici présent. On se retrouve cet après-midi, c'est à 13h00, oui. Alors, à 13h00. Merci beaucoup.

2200 **M. ANDRÉ GARCEAU :**

On vous remercie de votre patience.

2205

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Pas de problème.

2210

\*\*\*\*\*

Je soussigné, **ANDRÉ BOUDREAU**, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de la preuve et du témoignage pris dans cette cause au moyen du sténomasque.

2215

Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé,

L.L.

\_\_\_\_\_

**ANDRÉ BOUDREAU, s.o.**

2220

a.b.

\_\_\_\_\_